

2 nouveaux attentats meurtriers à la voiture piégée au Liban page 3

la tribune

Forum

Informations générales

pp. 3, 7 et 8

Vivre en 87

p. 4

De tout et de tous

p. 5

Un rapport de l'université Carleton scrute les politiques de coupures d'Ottawa

Lourd fardeau infligé à plusieurs

OTTAWA (PC) — Les politiques de coupures du gouvernement conservateur infligent un lourd fardeau aux femmes, aux travailleurs les moins bien payés, aux chômeurs et aux personnes âgées, affirme l'École d'administration publique de l'université Carleton, dans son huitième rapport annuel sur les politiques fédérales.

Intitulée "How Ottawa Spends" (Comment Ottawa dépense), la version 1987-88 de l'étude, rendue publique hier à Ottawa, contraste fortement avec le ton beaucoup plus positif du rapport de l'an dernier.

Le rapport de 335 pages affirme que les ressources gouvernementales "sont réaffectées aux mesures axées sur le contrôle social, au détriment des programmes de développement social".

Un exemple cité par les auteurs du document pendant que le gouvernement réduit, tel que promis, les effectifs de la fonction publique, il augmente le nombre des travailleurs fédéraux dont la tâche est de contrôler et de superviser les Canadiens, soit dans le secteur militaire, la police, les pénitenciers et la taxation.

bles particuliers, comme le Supplément de revenu garanti pour les personnes âgées.

Comme ce sont les femmes, les travailleurs pauvres, les chômeurs et les personnes du troisième âge qui sont les principaux bénéficiaires des dépenses à caractère social, puisque leur revenu se trouve souvent près ou sous le seuil de pauvreté, ce sont ces groupes qui sont les plus pénalisés par ce changement d'orientation, souligne le document.

Niveau de vie

Plus loin, les responsables de l'étude affirment que le niveau de vie réel de plusieurs Canadiens a effectivement diminué depuis 1984, par suite des augmentations de taxes et des restrictions de dépenses décrétées par les Tories.

On croit cependant possible que la situation s'améliore grâce, notamment, à des crédits d'impôt plus généreux pour la taxe de vente, à l'intention des contribuables les moins fortunés, et aux projets d'Ottawa en matière de réforme fiscale.

Programmes sociaux

L'auteur du chapitre portant sur les programmes de sécurité sociale, James J. Rice, de l'École de service social de l'université McMaster, soutient que le poids principal du coût de ces programmes repose maintenant sur les épaules de gens qui gagnent des revenus situés entre le seuil de la pauvreté et 30.000 \$ par an.

Sous l'influence du gouvernement conservateur, il y a eu, constate l'étude, un déplacement sensible des dépenses sociales allouées aux programmes à caractère universel, comme le Régime de retraite du Canada, vers les programmes conçus pour profiter à des groupes-ci-

Dès la 1ère année

Au cours de la première année du gouvernement Mulroney, les dépenses affectées aux programmes universels ont augmenté de 6,8 pour cent et les dépenses allouées aux programmes sélectifs, de 39,9 pour cent. Par comparaison, les dépenses du précédent gouvernement libéral pour ces deux types de programmes, au cours de sa dernière année au pouvoir, avaient augmenté respectivement de huit et sept pour cent.

Des calculs effectués par le Conseil canadien du bien-être, un organisme consultatif auprès du ministre de la Santé et du Bien-Être Jake Epp, permettent de prévoir qu'avec les années, des familles qui gagnent aussi peu que 10.800 \$ par an auront de moins en moins d'argent à dépenser après impôt.

Perte de revenus

En termes de pourcentage des revenus, ce sont les familles gagnant entre 21.700 \$ (le seuil de pauvreté déterminé pour une grande ville) et 30.000 \$ qui subiront la plus importante perte de revenus, soit deux pour cent.

Les 174 réfugiés débarqués sur la rive néo-écossaise

Le capitaine condamné à 30 jours de prison et 2,500 \$ d'amende

HALIFAX (PC) — Le capitaine espagnol qui a permis à 174 réfugiés de se glisser sur la rive néo-écossaise, guidé uniquement par satellite et une carte qu'il devait ensuite jeter par-dessus bord, a été condamné hier à 30 jours de prison et 2.500 \$ d'amende.

Caster LaSalle, un homme de 34 ans ayant 17 ans d'expérience en mer, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir violé la Loi canadienne sur l'immigration, en débarquant les réfugiés près de Charlesville, en Nouvelle-Ecosse, à la faveur de la nuit, après d'habiles manœuvres.

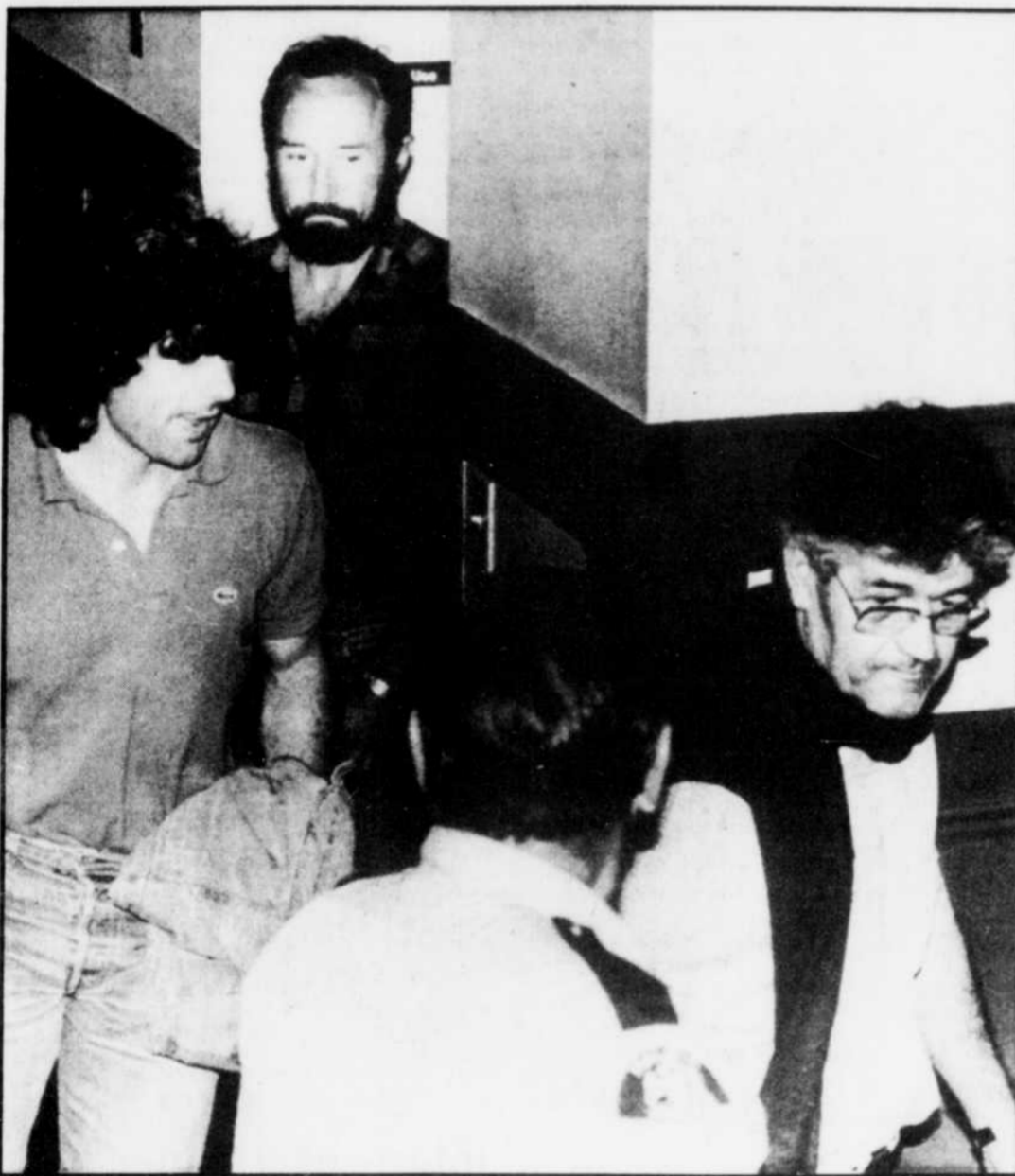
Les accusations portées contre ses deux compatriotes arrêtés à bord du cargo Amelie ont été abandonnées. José Eizaguirre et Vincente Zumel ont été relâchés au lendemain de la condamnation du Suédois Rolf Nygren, décrit comme le cerveau de l'opération, et son complice Jasvir Singh, respectivement à un an et trois mois de prison et 5.000 \$ d'amende chacun.

La couronne ne disposait pas, dans le cas de Eizaguirre et Zumel, de la même preuve qu'elle détenait contre Caster LaSalle, a indiqué le procureur de la couronne Doug Richard. "Les deux autres n'étaient que des membres d'équipage embauchés pour accomplir une tâche."

Les réfugiés, 173 hommes et une femme, se trouvaient toujours hier à une base militaire de Halifax, où ils étaient interrogés par des agents de l'immigration. La plupart d'entre eux seraient des sikhs originaires de l'Inde.

La grève de la faim qu'avaient entamée 21 d'entre eux s'est terminée hier quand les autorités leur ont remis leurs dagues traditionnelles, qui avaient été saisies pour des motifs de sécurité.

Mais le porte-parole d'Immigration Canada, Bill Boyle, a soutenu



Le capitaine Caster LaSalle (en haut) a plaidé coupable à l'accusation d'avoir violé la Loi canadienne sur l'immigration. Les

accusations portées contre ses deux compatriotes, José Eizaguirre (à gauche) et Vincente Zumel, ont été abandonnées.

qu'il "ne s'agissait pas d'une grève de la faim; tel que je l'ai compris, ils jeûnaient".

Audition des réfugiés

Des avocats engagés par la communauté sikh canadienne sont arrivés à Halifax et ont accusé les autorités de violer les droits des réfugiés.

Des requêtes pour rencontrer les réfugiés sikhs auraient été re-

jetées par les fonctionnaires de l'immigration, a déclaré Mendell Green, de Toronto, à des journalistes.

M. Green a ajouté que la loi canadienne reconnaît aux réfugiés le droit d'être entendus par un arbitre 48 heures après leur arrivée à la base. C'est cet arbitre qui devra décider s'ils pourront sortir de la base, ou s'ils devront y rester, dans le cas où on jugerait qu'ils constituent une menace pour la communauté ou

parce qu'on estime qu'ils pourraient ne pas présenter aux audiences ultérieures.

Un autre porte-parole d'Immigration Canada, Wayne Piercey, n'a pas pu dire à quel moment les premiers réfugiés seront autorisés à quitter la base, s'il y a lieu.

Par ailleurs, les recherches en vue de retrouver le deuxième bateau supposé chargé de réfugiés, dont les rumeurs faisaient état, ont fina-

lement été interrompues mardi soir.

Selon M. Piercey, il est peu probable qu'un autre bateau se trouve dans la région.

D'autres éléments d'information sont venus éclairer hier, en cour, le déroulement de la saga des 174 réfugiés et le profil de son mystérieux organisateur suédois.

Le frère de Rolf Nygren, Ben Nygren, un homme d'affaires vivant dans l'Etat de l'Illinois, a décrit son ca-

Accord de principe dans le dossier des producteurs de viandes rouges

par Norman DELISLE

QUEBEC (PC) — A l'issue d'une conférence fédérale-provinciale qui s'est terminée hier soir à Québec, les 11 ministres canadiens de l'Agriculture ont affirmé en être venus à un accord de principe dans le dossier des programmes tripartites de stabilisation pour les producteurs de viandes rouges.

L'accord qu'ils ont rendu public précise toutefois qu'ils devront se réunir de nouveau d'ici novembre pour préciser les modalités des programmes de stabilisation.

Lors de la rencontre de presse qui a suivi la conférence, les ministres ont multiplié les déclarations qui ont pu paraître les placer en contradiction. Le premier ministre de la Saskatchewan, Grant Devine, qui est aussi ministre de l'Agriculture de sa province, a insisté pour dire que l'accord veut respecter

les tendances internationales en agriculture, soit une diminution des subventions aux agriculteurs.

Quant au ministre québécois Michel Pagé, il a plutôt insisté sur la nécessité d'aider financièrement les producteurs agricoles qui en ont besoin, ce qui pourra être permis par l'accord qui autorise les producteurs à bénéficier des programmes provinciaux d'aide parallèlement mis sur pied.

Le texte de l'accord parle de "différences régionales" qui peuvent requérir la création de programmes d'aide spéciaux. Ces programmes d'aide devront toutefois être "neutres", c'est-à-dire ne pas avoir d'influence sur la quantité de la production et respecter les règles de tout accord international dont le Canada est signataire.

Le litige vient de ce qu'un producteur qui participait au programme fédéral de stabilisation des revenus dans le secteur des viandes rouges (boeuf,

agneau et porc) devait renoncer à tout programme provincial d'aide financière ou d'assurance.

Au Québec, tant le ministère de l'Agriculture que les producteurs agricoles jugent les prestations du programme fédéral insuffisantes. Les producteurs voudraient pouvoir jouir du programme parallèle mis en place par Québec.

Plusieurs provinces de l'Ouest, dont l'Alberta et la Saskatchewan s'opposaient à ce point de vue québécois.

La principale décision prise hier par les 11 premiers ministres vise donc à se rencontrer de nouveau avant la fin de novembre pour débattre des modalités d'un accord qui permettrait à tous les producteurs canadiens de viande rouge d'adhérer au programme national de stabilisation des revenus.

Entre-temps, une vaste consultation sera entreprise dans chaque province avec les producteurs.

Faites un tour de manège

C'EST LA FÊTE FORAINE AU CARREFOUR DE L'ESTRIE TOUT L'ÉTÉ

CARROUSEL Géant

Lun., mar., merc.: 1h à 5h;
jeu., ven.: 1h à 9h;

sam.: 9h à 5h.
Admission: 11"

TARIF RÉDUIT POUR GROUPE

563-1907

en collaboration avec

AUBAINES

CHOC EATON

CHAUSSURES HABILÉES EN CUIR

C'est l'achat bien sensé en fait de chaussures habillées que vous attendiez! Il y a 4 modèles classiques au choix; semelles et tiges en cuir. Les chaussures de cuir épousent la forme du pied au fur et à mesure que vous les portez. Vous aimez bien cette sensation, n'est-ce pas? Venez donc en enfilier une paire chez Eaton! Vous verrez que cela valait la peine d'acheter ces chaussures habillées en cuir à si bon prix.

1. Blucher lacé. Empeigne à coutures moccasin inversées. Trépointe. Noir peintures 7 à 12 D 7 à 11 EEE. Brun peintures 7 à 11 EEE avec demies.

2. Flâneur cousu main. à soufflet élastique dissimulé. Construction "Tru-Moc". Noir ou brun, peintures 7 à 11 EEE avec demies.

3. Soulier Balmoral lacé à bout uni. Trépointe. Noir offert en largeur EEE seulement.

29⁹⁹

la paire

Eaton au Carrefour de l'Estrie, Rayon 237
Venez ou téléphonez: 563-9555

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

Faites un tour de manège

C'EST LA FÊTE FORAINE AU CARREFOUR DE L'ESTRIE TOUT L'ÉTÉ

CARROUSEL Géant

Lun., mar., merc.: 1h à 5h;
jeu., ven.: 1h à 9h;

sam.: 9h à 5h.
Admission: 11"

TARIF RÉDUIT POUR GROUPE

563-1907

en collaboration avec

Générosité injustifiable

L'opposition libérale a raison d'être scandalisée. Les contribuables canadiens ont payé 650,000 dollars jusqu'ici en frais judiciaires pour la défense de l'ex-ministre conservateur Sinclair Stevens. Et le coût de l'enquête elle-même, dont les résultats se font attendre, atteindra des sommes astronomiques. C'est tout simplement injustifiable.

Le Cabinet Mulroney a en effet dégager 300,000 dollars pour payer les avocats de M. Stevens. Somme qui vient s'ajouter aux 350,000 dollars déjà déboursés pour les mêmes fins l'année dernière.

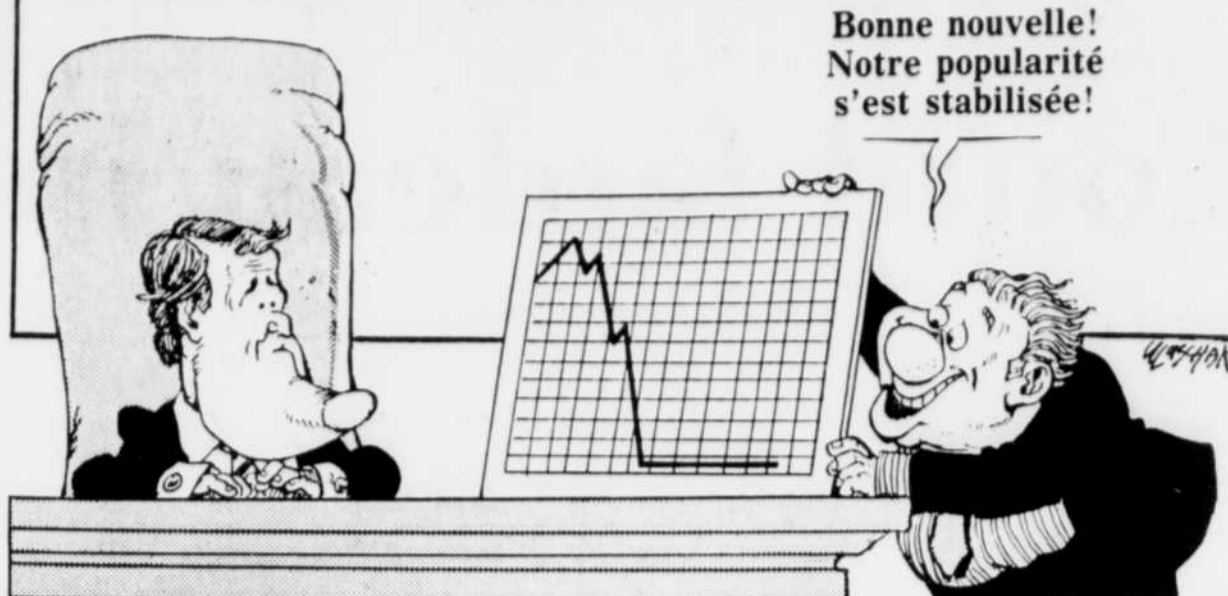
Il faut se rappeler que c'est l'ex-ministre lui-même qui avait réclamé une enquête publique alors que toutes les données de l'affaire le montraient clairement en conflit d'intérêts.

M. Stevens a obtenu l'enquête qu'il

voulait mais était-ce nécessaire que le gouvernement défraye en plus les honoraires de ses avocats? Certes non, du moins pas avant de connaître le verdict du juge Parker, président de la Commission d'enquête. Uniquement si M. Stevens se trouvait totalement blanchi, ces frais devraient être assumés par l'Etat. Présentement, les conservateurs sont d'une générosité excessive, sans raison, à l'égard de leur ancien collègue, et aux dépens des Canadiens.

Sans doute conscients de l'illogisme de leur geste, les conservateurs ont agi de façon très discrète. L'ordre en conseil, publié par le Conseil privé, n'est pas reproduit dans la Gazette officielle. Le député libéral Don Boudria voit probablement juste quand il laisse entendre que le gouvernement a sciemment attendu le congé d'été du Parlement pour procéder. Ce qui ajoute l'odieux à l'injustifiable.

Roch Bilodeau



OPINION DES LECTEURS

Rattachement des Bois-Francs à l'Estrie: des conclusions étonnantes

M. Jacques Gagnon, suite à votre point de vue exprimé récemment dans le plus grand quotidien de la rive sud concernant le rattachement des Bois-Francs à l'Estrie, une mise au point se doit d'être apportée.

Votre analyse conduit à des conclusions étonnantes pour l'axe Bois-Francs Centre du Québec: «Etonnant dans le sens que vous accordez beaucoup trop d'importance à certains propos défaitistes comme le statu quo ou supposées querelles de clochers alors que des études et des audiences publiques furent tenues ces dernières années pour le choix des régions.

Et encore plus étonnantes vos trois questions de base seulement en fonction de l'Estrie alors qu'il en faut une nouvelle région administrative au Centre du Québec, soit à la limite des 4 principales régions administratives actuelles (03, 04 Nord, 05 et 06).

Or ce qui détonne, ce sont vos références bibliographiques datées de 1964 («Sherbrooke: sa place dans la vie de relations des Cantons de l'Est») et de 1975 («Evolution des zones d'influence, des principales villes du Québec») venant tantôt de Québec, tantôt de Montréal avec des professeurs de l'extérieur et des études de référence extérieures. Ainsi sur une carte n'apparaît même pas l'autoroute 9 du temps ainsi que la voie ferrée passant par Drummondville...

Et les exemples donnés à la tonne auraient besoin d'une mise à jour pour s'adapter au contexte socio-économique québécois actuel comme indiquer l'avènement des MRC, de nouvelles voies autoroutières, des nouvelles activités et équipements récréo-touristiques

historiques, le C.H.U., etc. Car c'est bien beau la présence et supposée importance de l'Université de Sherbrooke mais n'oublions pas les autres de l'axe trans-québécois comme Bishop's et l'U.Q.T.R. (champions universitaires canadiens au hockey); et pourquoi pas un jour l'arrivée des U.Q.A.D., U.Q.A.V. et U.Q.A.S. avec minicampus reliés par voies routière, ferroviaire, cycliste, pédestre et fluviale?

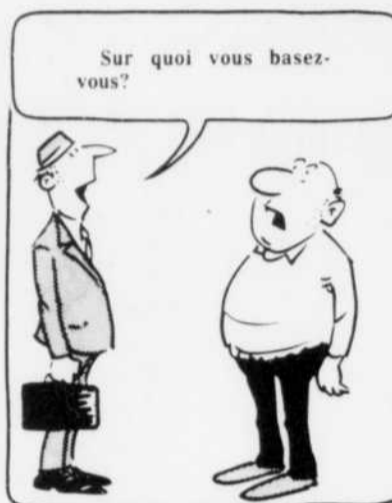
Soulignons que vos références à caractère géographique sont excellentes mais qu'il faut absolument une mise à jour et même un dossier plus étoffé axé principalement sur les liens inter-régionaux, inter-MRC et inter-municipaux. D'ailleurs aux pages 166 et 261 des références, il est bien dit de mettre l'accent sur le centre plus que sur les limites tout en ayant une véritable politique d'aménagement régional.

Bonne nouvelle!
Notre popularité
s'est stabilisée!

Donc l'Estrie ne perd rien sinon de se voir recréer de nouveaux liens avec l'axe Bois-Francs Centre du Québec comme elle ne perd pas son quotidien dont les articles diminuent à chaque année pour cet axe alors qu'ici encore des études de marché se font pour Drummond qui en passant possède un mini-quotidien durant le Festival mondial de Folklore, un accroissement industriel et touristique remarquable et toutes sortes d'idées de projets.

Bref comme mentionné dans vos exemples et textes, il faut le développement des régions sous forme de région humaine comme le suggérerait l'un de vos homonymes (professeur de géographie à l'UQTR dans les années 70 et oeuvrant pour l'OPDQ) que vous auriez intérêt à suivre de plus près et non par une analyse rapide de politique locale...

Gérard Fréchette, géographe
Drummondville



ANALYSE

Les élections au Portugal

LISBONNE (AFP) — Onze partis et une coalition de gauche se disputent dimanche prochain les suffrages des quelque huit millions d'électeurs portugais, mais seules cinq formations sont assurées d'être représentées à l'Assemblée de la République (parlement) ou au Parlement européen.

Principale formation dans l'assemblée dissoute à la fin avril par le président Mario Soares, où il comptait 88 élus sur un total de 250, le Parti social-démocrate (PSD) devrait, de l'avis de l'ensemble des observateurs, voir sa position renforcée à l'issue du scrutin de dimanche.

Le principal atout des Sociaux-démocrates est sans doute la popularité dont jouit auprès de l'électorat son principal dirigeant, Aníbal Cavaco Silva, le premier ministre du gouvernement minoritaire de centre droit renversé au parlement par une motion de défiance.

Exploitant à fond la lassitude des Portugais devant l'instabilité politique du pays (aucune législature, prévue en principe pour quatre ans, n'a pu arriver à son terme depuis l'instauration de la démocratie en 1974), le premier ministre sortant mise sur un vaste soutien populaire lui accordant une majorité absolue au Parlement.

Pour y parvenir, M. Cavaco Silva, 48 ans, économiste pragmatique, tente de placer l'électorat devant un choix sans alternative: ou le PSD obtient un score lui permettant de gouverner seul dans la stabilité, sans être à la merci des humeurs des autres formations, ou le pays tombera à nouveau sous la coupe d'une majorité de gauche, selon lui, divisée et incapable de s'entendre.

La principale tâche du Parti socialiste, la plus importante formation de l'opposition dans l'assemblée dissoute (57 députés), sera sans doute de récupérer les voix qu'il a perdues au profit du Parti rénovateur démocratique (PRD) lors des législatives d'octobre 1985.

Conduits par Vitor Constancio, un jeune économiste de 43 ans qui a remplacé à la tête du parti, en juin 1986, Mario Soares, élu au début de la même année à la présidence de la république, les socialistes pour-

raient, selon les observateurs, être les principales victimes d'une bipolarisation de la vie politique portugaise. M. Constancio, ancien ministre des Finances de M. Soares et ancien gouverneur de la Banque du Portugal, est certes un technocrate réputé, mais à qui il manque encore le charisme et l'expérience politique de son prédécesseur.

L'inconnue

La grande inconnue reste cependant le résultat qu'obtiendra le PRD, qui sera conduit par l'ancien président de la République, le général Antonio Ramalho Eanes.

Après leur entrée fracassante lors des dernières législatives, où ils ont réussi à faire élire 45 députés, les Rénovateurs-démocratiques ont connu des luttes internes qui ont un peu terni leur image. La campagne électorale a permis de confirmer toutefois que le général Eanes, 52 ans, qui a pris la présidence du PRD, l'année dernière, n'avait pratiquement rien perdu du prestige acquis pendant les dix ans de sa présidence.

Une autre campagne, menée tambour battant, est celle de la Coalition démocratique unitaire (CDU) formée par le Parti communiste de Alvaro Cunhal, le Parti des Verts (écologiste) et plusieurs dissidents d'une petite formation de la gauche socialiste, le Mouvement démocratique portugais (MDP). Enfin, les chrétiens de droite du Centre démocratique social (CDS, 22 députés) tenteront de limiter la vague de fond de droite qui pourrait leur faire perdre des électeurs en faveur du PSD. Ils sont dirigés par Adriano Moreira, 61 ans, un ancien ministre d'Outre-mer sous le régime salazariste.

Les électeurs portugais devront également élire pour la première fois depuis l'entrée de Lisbonne à la CEE en janvier 1986, leurs 24 députés au Parlement européen.

Nino Lantecchi, AFP

DOCUMENT

Préjugés et stéréotypes véhiculés par les médias: le rôle de la Commission des droits de la personne

NDLR Signé par le président de la Commission des droits de la personne du Québec, voici un document portant sur les préjugés et les stéréotypes véhiculés par les médias.

Pourquoi la Commission des droits de la personne intervient-elle quand des stéréotypes et des préjugés, susceptibles de causer un préjudice à des groupes souvent victimes de discrimination, sont transmis et propagés par les médias?

Pourquoi la Commission est-elle intervenue, par exemple, dans le cas de Goose Bay? A propos des chroniques de chasse et pêche?

Parce que:

— la Commission des droits de la personne doit exercer un rôle de vigilance constante afin d'assurer le respect du droit à la réputation, à l'honneur et à la dignité de catégories de personnes particulièrement protégées par la Charte;

— les stéréotypes et les préjugés ancrent les lecteurs et les lectrices dans des images partielles, souvent déformées de la réalité, donnant lieu à des généralisations abusives qui conduisent fréquemment au mépris, à l'exclusion et à la discrimination;

— la liberté d'expression est aussi fondamentale que le droit à la réputation, à l'honneur et à la dignité;

— la presse écrite et électronique est garante du droit du public à une information de qualité; celle-ci étant essentielle au processus démocratique de notre société;

— la presse peut et doit jouer un rôle positif dans la lutte contre les préjugés envers les minorités;

— les libertés et droits fondamentaux, affirmés dans la Charte québécoise, doivent être garantis par la volonté collective et protégés contre toute violation.

Les interventions de la Commission

A plusieurs reprises depuis sa création, la Commission des droits de la personne a fait connaître sa posi-

tion et son inquiétude en regard des clichés, stéréotypes et préjugés reproduits et transmis par des journaux, des émissions de radio ou de télévision.

On se souviendra certainement de l'analyse de 118 chroniques de chasse et pêche effectuée en 1980. Cette étude avait démontré que certaines chroniques projetaient une image négative et préjudiciable des Autochtones, contenaient des généralisations abusives et des opinions préjudiciables à la réputation, la dignité et l'honneur des peuples en cause.

En rendant public les résultats de cette recherche, la Commission sollicitait la collaboration des journalistes et des entreprises de presse les incitant à plus de rigueur et de vigilance dans le traitement de l'information. Par la suite, la Commission a pu constater une nette amélioration des chroniques de chasse et pêche en regard de la question autochtone.

D'autres interventions ont porté sur les stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires, les préjugés racistes de l'information sur la transmission du Sida.

Plus récemment, à la demande du Conseil Attikamek-Montagnais, la Commission des droits de la personne a procédé à l'analyse d'un article intitulé «La bataille de Goose-Bay» publié dans la revue Actualité en octobre 1986.

La dénonciation, dont a été saisie la Commission, faisait état d'atteinte à des droits fondamentaux consacrés dans la Charte des droits et libertés de la personne constituant, selon le conseil Attikamek-Montagnais, une preuve de racisme et de mépris à l'égard des Autochtones. Or, le préambule de la Charte québécoise rappelle, entre autres, que les droits et libertés de la personne humaine sont inséparables des droits et libertés d'autrui et du bien-être général.

L'article 3 déclare que toute personne est titulaire des libertés fondamentales dont notamment la liberté d'expression; l'article 4, par ailleurs, consacre le droit de toute personne à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation et, enfin, l'article 66 de cette même charte spécifie formellement que la Commission doit promouvoir, par toutes mesures appropriées, les principes qui y sont contenus.

L'équilibre délicat

entre les droits fondamentaux

Une analyse approfondie nous a donc amenés à conclure que la dénonciation faite par le Conseil Attikamek-Montagnais ne résulte pas d'une lecture superficielle ni d'une interprétation abusive du texte incriminé. Selon la Commission des droits de la personne du Québec, l'article litigieux véhicule bien dans son organisation interne «les stéréotypes classiques et les anciens clichés relatifs aux Amérindiens». Cette constatation dûment vérifiée, il fallait de plus déterminer si, en écrivant et en publiant un tel article, l'auteur et la revue l'Actualité ont pu ne pas tenir suffisamment compte de certaines dispositions contenues dans la Charte des droits et libertés.

Dans un pareil cas, la question fondamentale qui se pose à chacun d'entre nous est de savoir si la liberté d'expression des uns a pu être exercée sans tenir suffisamment compte du droit tout aussi fondamental des autres à jouir de leur dignité, de leur honneur et de leur réputation.

Une chose est claire: la liberté de la presse constitue un des fondements de la démocratie. Là-dessus, tout le monde s'entend. Cette liberté cependant, comme toutes les autres, n'est pas illimitée: «Il n'y a pas, des lors qu'elles s'exercent au sein d'un groupe humain organisé, de libertés totalement illimitées. Les exigences de la vie commune imposent des limites au jeu des libertés qui, si ces exigences n'étaient pas satisfaites, risqueraient de périr avec la société qui les encadre et les garantit. C'est vrai de la liberté d'expression comme de toutes les autres». J. Rivero, dans: Perspectives canadiennes et européennes des droits de la personne - Ed. Yvon-Blais, 1986, 251-260 pp.

La Commission des droits de la personne est très consciente qu'il n'est pas facile d'assurer un équilibre entre la liberté de presse et les autres droits fondamentaux. Bien entendu, la presse doit rendre compte des faits et des situations sans déguisement et sans

Injuste et criminel

et nous aurait sans doute communiqué.

Pendant des mois et des mois, jour et nuit, Madame Routhier a reçu des appels téléphoniques. On faisait sonner pendant quelques minutes et on raccrochait. Jusqu'à trois fois la même nuit et jusqu'à treize fois la même journée. La police est intervenue, a découvert la coupable et s'en occupe.

Il y a eu aussi autre chose.

Durant la nuit, on a vaporisé de la peinture blanche à une dizaine d'endroits sur les murs de brique et les fenêtres de sa maison. Pour faire disparaître cette peinture, Madame Routhier devra faire repeindre la brique au complet. La peinture blanche est encore sur ses murs.

Expérience déterminante

J'aimerais tout d'abord en mon nom et celui de la communauté de Beauvoir, remercier Monsieur Letendre de son témoignage et de son encouragement.

Ensuite, j'aimerais dire quelques mots sur le service d'autobus. Il est vrai comme le dit Monsieur Letendre dans sa lettre, que l'expérience de 1987 est déterminante quant au maintien du service d'autobus pour les années futures. Permettez-moi ici d'ouvrir une parenthèse pour dire, que depuis juin, la moyenne des passagers est de quatre par di-

manche. Heureusement qu'il reste les beaux dimanches des mois de juillet et août pour remonter la moyenne!!!

Aussi, suite à une erreur de frappe dans la lettre de Monsieur Letendre, j'aimerais rappeler que l'arrivée de l'autobus à Beauvoir est à 10 heures 45 environ, pour donner la possibilité aux gens d'assister à la messe de 11 heures 30.

Encore merci à Monsieur André Letendre, bienvenue à tous et à toutes, au Sanctuaire de Beauvoir.

fr. Conrad Laliberté, a.a.

Des gens ont également empoisonné des oiseaux et des écureuils et les ont déposés, durant la nuit, sur le bord de ses fenêtres. Ils ont brisé, à deux reprises, le poteau et la mangeoire des oiseaux dans sa cour. Ils y avaient déjà, auparavant, déposé du poison. L'analyse en a été faite à la SPCA.

Dans ce monde rempli de déséquilibres où nous vivons, rien, ou presque rien, ne nous étonne.

Pourtant je trouve injuste et criminel qu'on traite ainsi quelqu'un qui ne fait de mal à aucun voisin, qui rend service à une foule de gens et qui est peut-être la personne la plus généreuse que je connaisse.

Tout cela, je considère que quel qu'un se devait de le dire...

Eva Sénécal-Cole

complaisance. Là, réside sa fonction. Cependant, la Commission met en garde les médias qui auraient tendance à se contenter de ne reproduire que des clichés et des stéréotypes sans chercher une information plus complète et plus juste auprès des populations et des groupes visés. Le cas échéant, la Commission s'engage à signaler publiquement les effets néfastes d'une telle forme d'information.

La Commission des droits de la personne réaffirme qu'elle est, avant tout, animée par son désir de favoriser l'acceptation mutuelle de tous ceux et celles qui vivent en territoire québécois.

Un rôle de première importance

Pour les personnes qui ont comme mandat ou qui ont tout simplement à coeur d'atteindre un tel objectif, il est évident que le rôle des professionnels de l'information est de première importance. Il leur est, en effet, possible de perpétuer ou de tarir les sources des stéréotypes et des préjugés. S'il faut leur accorder un droit à l'erreur, n'accepteront-ils pas de voir, à l'occasion, un organisme comme la Commission des droits de la personne leur rappeler qu'ils ne peuvent, comme une pendule, ignorer l'heure qu'ils donnent? Outre le tort qui peut être causé aux personnes ou aux groupes concernés, le journalisme même n'est-il pas mal servi, puisque «des lors qu'on a devant les yeux une caricature, le regard ne va pas plus loin» (Casamayor).

Pour que la presse québécoise joue pleinement son rôle médiatique dans notre société, elle doit pouvoir compter sur l'appui et la vigilance du public, sur l'éthique professionnelle des milieux journalistiques et sur le rôle essentiel du Conseil de presse.

Une conscience plus affinée de cette dimension des communications s'exprime de plus en plus en divers milieux. Il y a tout lieu de s'en réjouir.

Jacques Lachapelle
Président
Commission des droits de la personne du Québec

Cinq morts et 75 blessés au total dans deux villes du Liban

2 attentats meurtriers à la voiture piégée

BEYROUTH (AFP) — Deux attentats à la voiture piégée ont fait cinq morts et 75 blessés mercredi à Tripoli et Baalbeck —deux localités libanaises contrôlées par l'armée syrienne—, selon le dernier bilan de la police

Trois femmes et une petite fille ont été tuées, et 70 personnes blessées par l'explosion à 10h45 locales d'une voiture piégée avec 65 kg de TNT et d'hexogène, selon un officier de l'armée libanaise, au centre de Tripoli, chef-lieu du Liban-nord, sous contrôle syrien.

des soins intensifs, ont précisé des sources hospitalières. Il s'agit du premier attentat de cette violence depuis le déploiement, en octobre 1985, des troupes syriennes à Tripoli, à la suite de combats intenses avec les formations intégristes sunnites qui contrôlaient la ville.

devant lequel la voiture était stationnée, et qui a détruit six magasins et un dépôt de médicaments, selon les correspondants. Huit voitures ont été détruites tandis que dix autres ont subi d'importants dégâts, ont-ils ajouté.

Les magasins du centre-ville ont baissé leurs rideaux de fer, et les Tripolitains ont gagné leurs domiciles, à la suite de cette explosion, a-t-on indiqué de même source.

Trente-cinq minutes plus tard, une femme a été tuée et cinq personnes ont été blessées, dont un officier syrien grièvement touché à la tête, par l'explosion d'une Mercedes 200 au coeur de Baalbeck, place forte des intégristes chiites pro-iraniens du Hezbollah, contrôlée comme toute la Bekaa par les forces syriennes, depuis 1976.

Dans les deux villes, les voitures piégées, garées dans des quartiers très fréquentés, ont explosé à une heure de grande affluence. A Tripoli, le véhicule a explosé devant un supermarché, dans une ruelle du centre commerçant de la ville. A Baalbeck, l'attentat a eu lieu dans le marché aux légumes.

Même spectacle à Baalbeck, où les soldats syriens ont également bouclé le secteur. Les magasins ont fermé leurs portes, ajoutent les correspondants. Il s'agit du premier attentat de cette gravité depuis 1983 à Baalbeck, où une petite bombe avait cependant explosé il y a une semaine mais sans faire de victime, selon les correspondants.

A Tripoli, 30 blessés ont quitté les hôpitaux, alors que l'état de santé de 40 autres, en majorité des enfants et des femmes, nécessitait

A Tripoli, les forces syriennes ont établi un cordon de sécurité autour du lieu de l'attentat, qui a provoqué un incendie dans l'immeuble

La tension est vive dans la Bekaa depuis la fin du mois de juin. Les forces syriennes ont pris de sévères mesures de contrôle visant les intégristes chiites et les Gardiens de la Révolution (Pasdaran) iraniens, au lendemain de l'enlèvement d'un journaliste américain, Charles Glass, le 17 juin, dans un quartier chiite du sud de Beyrouth.



A Tripoli, l'attentat a provoqué un incendie dans l'immeuble devant lequel la voiture était stationnée, et a détruit six magasins et un dépôt de médicaments. Huit voitures ont été détruites tandis que dix autres ont subi d'importants dégâts. (Laserphoto AP)

5e attentat au Koweït depuis le début de l'année

KOWEÏT (AFP) — Un attentat à la voiture piégée mercredi soir à Koweït a fait deux morts, a annoncé un communiqué du ministère de l'Intérieur.

La voiture piégée a explosé à 21h30 locale en face d'un centre commercial du centre-ville de la capitale koweïtienne, a ajouté le communiqué, indiquant que l'identité des deux tués n'était toujours pas connue.

Il s'agit, note-t-on, du cinquième attentat à Koweït depuis le début de l'année.

L'explosion a eu lieu, selon des sources informées, à proximité de l'avenue Fahd al-Salem, dans le même quartier où une voiture piégée avait explosé en janvier dernier, non loin de l'hôtel Méridien, et où un attentat à l'explosif avait fait ensuite un mort dans une agence de voyages.

L'attentat de mercredi survient cinq semaines après la condamnation, par la Cour de sûreté de l'Etat, de six Koweïtiens à la peine capitale et d'une dizaine d'autres à des peines de prison pour participation à des opérations de sabotage de deux raffineries du pays, peu après le procès du premier réseau de sabotage composé exclusivement de Koweïtiens découvert à Koweït.

Une organisation clandestine intégriste appelée les "Forces du prophète Mahomet" avait, à partir de Beyrouth, mis en garde les dirigeants koweïtiens contre "tout mal fait à des frères Moudjaheddine fils de l'Islam".

La population excédée au Pakistan

KARACHI, Pakistan (AFP) — Des émeutes ont éclaté mercredi à Karachi (sud du Pakistan) où la foule a protesté contre l'incapacité du gouvernement d'arrêter les auteurs du "carnage" qui la veille a fait quelque 80 tués et 200 blessés graves à la suite de l'explosion de deux bombes.

Des groupes de manifestants ont jeté des pierres sur les automobiles et bloqué la circulation en brûlant des pneus sur la chaussée, dans une ville sous le choc des attentats, "la pire tragédie de mémoire d'homme à Karachi", selon l'expression du dirigeant du Parti du peuple pakistanais, (PPP), M. Piyar Ali Allana.

Des attentats ont déjà fait quelque 130 morts depuis le début de l'année au Pakistan, où ils sont souvent considérés comme étant liés au conflit en Afghanistan et à la présence de réfugiés afghans dans le pays.

De son côté, le président pakistanais Mohammed Zia ul-Haq a menacé de restreindre, voire d'interdire, l'entrée du pays aux réfugiés, pour combattre le terrorisme.

Le général a annoncé l'octroi d'une aide gouvernementale de \$2 millions US aux victimes de l'attentat, lors d'une conférence de presse, après avoir rendu visite aux deux centres commerciaux dévastés par l'explosion simultanée de deux voitures piégées.

Le président a également annoncé une campagne anti-terroriste sur l'ensemble du territoire. Les dispositifs de sécurité ont été renforcés dans les gares, les aéroports ainsi que dans les zones dites "sensibles" ou fortement peuplées.

Dans la ville de Landi Kotai, dans le Nord-Ouest du Pakistan, cinq ressortissants afghans ont été arrêtés, et 80 explosifs, missiles et lances-roquettes de fabrication soviétique saisis, ont indiqué les correspondants de presse dans la région.

Hier à Karachi, tous les magasins et centres commerciaux sont restés fermés, les manifestations officielles ont été annulées et le gouvernement a déclaré trois jours de deuil officiel dans la ville.

Les ambulances continuaient mercredi avec l'aide de volontaires à transporter des cadavres. Les hôpitaux étaient le théâtre de scènes d'horreur et de désespoir. De nombreux corps calcinés et mutilés n'avaient pas pu être identifiés et des centaines de gens s'y massaient à la recherche de l'un des leurs.

LIQUIDATION DES INDISPENSABLES POUR L'ÉTÉ EN MAGASIN CHEZ SEARS!



RABAIS 50%

PARTEZ EXPLORER... SUR LA ROUTE, OU PAR LES SENTIERS!

Bicyclettes à 12 vitesses avec bidon et poignées confortables en mousse
Bicyclettes de course FS 4000, No 27957/8/9, Sears ord. 219,99\$. Ch... 169,99\$
Bicyclette tout-terrain "Explorer V" No 27738/26, Ord. 239,99\$. Ch... 189,99\$
Bicyclettes sont partiellement assemblées.



RABAIS 50%

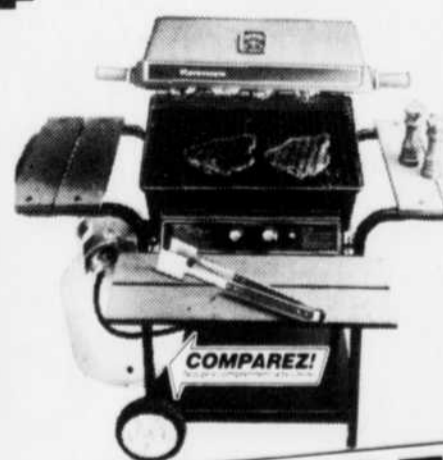
SOMMEIL TOUT CONFORT!

Sac de couchage isolé de bourre polyester Dacron® Holofoil®.
Sac de type "momie" à capuche, Bourre 3 1/2 lb. No 40580, Sears ord. 129,99\$. Ch... 79,99\$
Sac rectangulaire, Bourre 4 lb. No 40581, Ord. 124,99\$. Ch... 74,99\$
Les prix ordinaires mentionnés sont des prix Sears.



MOITIÉ PRIX SAC DE GOLF MACGREGOR

Ce sac de golf de luxe en vinyle a une ouverture de 8" de diamètre. Offert en plusieurs couleurs. Sears ord. 89,99\$. Ch... 44,99\$



RABAIS 150%

BARBECUE KENMORE À GAZ AVEC RÉSERVOIR

Modèle Kenmore grand format 35 000 B.T.U. avec 410 po. ca. de surface de cuisson. No 30734, Sears ord. 349,99\$. Ch... 199,99\$

LIQUIDATION DE TOUTES NOS TONDEUSES À ESSENCE EN MAGASIN, MODELES 1986!

Jusqu'à épuisement des stocks. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

RABAIS 10\$-70\$

NOUS AVONS TOUTES LES TENTES QU'IL VOUS FAUT POUR L'ÉTÉ

Cette sélection comprend les tentes dômes et tentes familiales testées par Sir Edmund Hillary. Venez vite pour un meilleur choix! Sports

RABAIS 20% SÉLECTION D'ACCESSOIRES POUR LE CAMPING

Venez vite chez Sears aujourd'hui et économisez sur notre sélection de cabanets "Pak-A-Potti", ustensiles, et beaucoup plus! Sélection peut varier

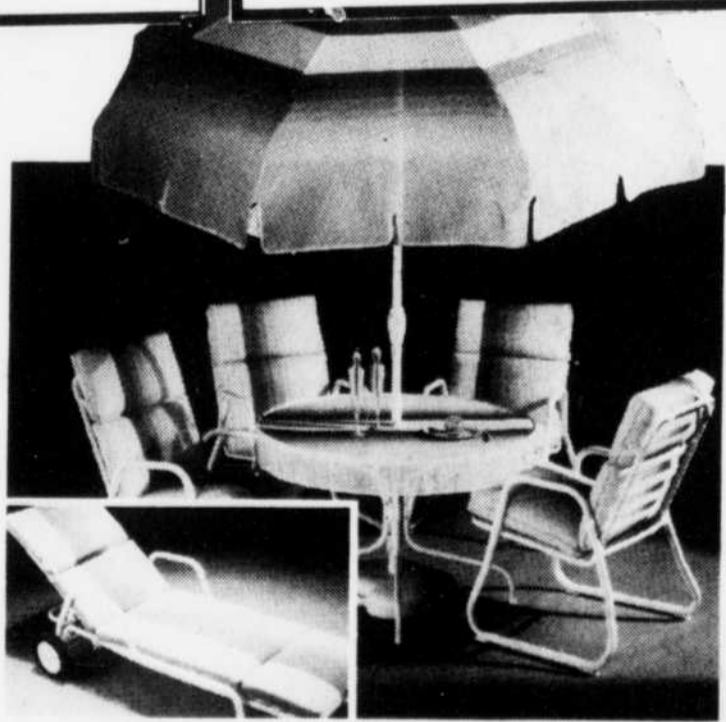
RABAIS 20% ENCORE PLUS DE LOISIRS... A PRIX AVANTAGEUX!

C'est le temps d'économiser sur notre sélection de jeux pour l'extérieur tels fichettes, croquet, jeu de fers, et plus! Sélection peut varier

RABAIS 40%

MEUBLES DE JARDIN "CALYPSO"

Table en acier, No 93035, Sears ord. 44,99\$. Ch... 26,99\$
Parasol 7 1/2' (93500) ou fauteuil grand format en aluminium avec coussin, No 94500, Sears ord. 139,99\$. Ch... 83,99\$
Chaise longue avec coussin, No 95500, Sears ord. 349,99\$. Ch... 209,99\$
Meubles pour le jardin



Prix en vigueur jusqu'au 18 juillet 1987, ou jusqu'à épuisement des stocks.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

Les mentions "Ord." ou "Etat" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1987, Sears Canada Inc.

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

"J'ai toujours été convaincue que les contacts entre les personnes handicapées et les personnes qu'à défaut d'un autre qualificatif on dit normales profitent à tout le monde, pas seulement aux personnes handicapées", affirme Ginette Simoneau.

Le rêve de Ginette Simoneau...

Un monde débarrassé du 'syndrome du fauteuil roulant'

par Gilles DALLAIRE
SHERBROOKE — "Il m'arrive de rêver d'un monde où on demandera l'heure à une personne handicapée aussi bien qu'à une personne en possession de tous ses moyens, où les personnes handicapées feront la queue comme les autres dans les files d'attente, d'un monde débarrassé de ce que j'appelle le syndrome du fauteuil roulant."

Accuser Ginette Simoneau de n'éprouver aucune compassion pour les personnes handicapées serait mal la connaître. Comme tout le monde qui a le cœur à la bonne place, elle se pose souvent cette question dont elle sait à l'avance qu'elle demeurera sans réponse: "Pourquoi cette personne?"

Si elle souhaite la disparition du syndrome du fauteuil roulant, cette réaction instinctive de la personne en possession de tous ses moyens qui s'écarte pour livrer passage à une personne handicapée, c'est qu'elle croit que la plupart des personnes affligées par un handicap physique peuvent, compte tenu de leurs limites, mener une existence qui ne diffère guère de l'existence des autres, pourvu qu'on leur en laisse la chance.

Pro-Amitié

Ce n'est pas sans raison qu'elle est devenue, il y a un peu plus d'un an, coordonnatrice du groupe Pro-Amitié, un réseau regroupant environ 45 personnes, dont une bonne moitié sont handi-

pées, qui s'efforce d'améliorer la qualité de vie de quelque 140 personnes handicapées.

"Ca tombait dans mes cordes. J'ai toujours été convaincue que les contacts entre les personnes handicapées et les personnes qu'à défaut d'un autre qualificatif on dit normales profitent à tout le monde, pas seulement aux personnes handicapées", affirme-t-elle.

La fausse barrière dressée par le handicap ne tombera toutefois, ajoute-t-elle, que si, de part et d'autre, on veut la faire tomber.

Si cette barrière existe, souligne Ginette Simoneau, c'est parce qu'un peu tout le monde entretient de la méfiance et des préjugés.

Préjugés

"Les personnes handicapées n'aiment pas qu'on les traite avec paternalisme ou qu'on se montre trop compatissant à leur endroit. Elles veulent, un bon nombre d'entre elles en tout cas, qu'on leur laisse la chance de mettre leurs talents en valeur. Parce que, de l'autre côté de la barricade, on craint que la relation qu'on est tenté de nouer ne devienne une relation de dépendance, on hésite à tendre la main lorsqu'on ne refuse pas carrément de le faire", affirme-t-elle.

Elle avoue toutefois, du même souffle, que, depuis quelques années, on est témoin d'un changement d'attitudes prometteur, que les personnes handicapées éprouvent le besoin de sortir de la solitude où elles ont été enfermées autant par leurs craintes et leurs préjugés que par les préjugés des gens qu'elles côtoient.

"Elles commencent à prendre leur place dans le trafic, comme le dit Francis Cabrel dans une chanson que je trouve très émouvante. On en voit de plus sur les trottoirs et dans les parcs", souligne Ginette Simoneau qui affirme que Richard Vézina, dont le fauteuil roulant a dû user le pavé de toutes les rues et de toutes les ruelles de Sherbrooke, et André Viger, qui a montré qu'un handicap n'est pas un obstacle à la performance, ont contribué énormément à faire tomber les préjugés.

Le Festival d'amitié

Tout comme des événements tels que le Festival d'amitié, initiative du groupe Pro-Amitié, dont le parc Jacques-Cartier a été le théâtre au début du mois.

"Il est venu environ 500 personnes. Toutes n'ont pas fraternisé avec les personnes handicapées qui s'étaient donné rendez-vous à cet endroit. Certaines se sont contentées d'assister de loin aux jeux et aux compétitions. Bon nombre ont cependant, à un moment ou à un autre, senti le besoin d'échanger quelques mots avec les membres du groupe et leurs protégés et je suis certaine qu'elles ont redécouvert un plaisir dont elles avaient perdu mémoire, le plaisir qu'on éprouve à prendre son temps. Plusieurs ont participé au rallye en fauteuil roulant et ont constaté, avec étonnement, qu'il faut autant d'adresse pour conduire un fauteuil roulant que pour conduire une automobile ou une bicyclette", affirme-t-elle.

Ce sont des initiatives comme le Festival d'amitié, dont le succès est dû aux efforts de ses organisateurs, de leurs collaborateurs et de ses participants, qui combleront le fossé creusé par les préjugés entre les personnes handicapées et les gens qui ont la chance inestimable de ne pas être affligés par une infirmité, souligne-t-elle.

"Il reste encore du chemin à faire mais je suis convaincue qu'on ne s'arrêtera pas en si bonne route", affirme Ginette Simoneau.

Le soleil est bon pour le moral, mais il vaut mieux bronzer intelligemment

par Marianne CLAISSE

PARIS (AFP) — Soleil ami ou ennemi? Les thèses s'affrontent. De toute façon s'il est bon pour le moral, le soleil est la plupart du temps nocif pour la peau et peut, à l'extrême, déclencher des cancers cutanés. De là l'intérêt de bronzer intelligemment...

Récemment une polémique sur les accélérateurs de bronzage a soulevé nombre de questions. On imputait à ces produits la responsabilité de cancers de la peau. En fait, les produits bronzants contiennent fréquemment des psoralènes, molécules chimiques que l'on trouve dans beaucoup de végétaux (citron, bergamote etc.). Lorsque ces molécules sont appliquées à l'état

pur sur une peau nue comme celle de souris albinos, sans pigments, qui sont soumises aux rayons ultraviolets A, elles ont une action cancérogène. Mais il faut savoir que ces produits solaires, s'ils contiennent effectivement des psoralènes, les dosages en molécules sont très inférieurs à ceux appliqués aux souris. Il est donc impossible d'affirmer que ces produits sont cancé-

gènes et par là même inutile de les interdire à la vente.

En revanche, il apparaît nécessaire d'entreprendre des recherches sur les crèmes, c'est-à-dire les produits finis et non plus seulement sur les psoralènes à l'état pur.

Les peaux claires, pauvres en mélanine (pigment qui constitue le bronzage) sont plus exposées que les peaux foncées. Les accélérateurs de bronze leur permettraient donc de parvenir plus rapidement à un bronzage satisfaisant et par là même d'être à l'abri de l'action nocive des UVB.

Raysons UVB

Donc bronzer oui, mais avec précaution. Et d'abord protéger sa peau contre les rayons UVB avec des produits solaires contenant des filtres anti-UVB. Tous en contiennent d'ailleurs, y compris les activateurs de bronzage. Avec les UVA, responsables du vieillissement de la peau, la plus grande prudence s'impose car toutes les gammes de produits solaires ne contiennent pas encore les filtres adéquats.

Et puis il n'est pas inutile de rappeler quelques règles impératives: choisir un type de protection adapté à chaque type de peau et de situation (altitudes, tropiques, bateau, etc.). S'exposer progressivement et utiliser les premiers jours un écran total. Eviter l'exposition entre 12 et

15 heures. Ne jamais appliquer au soleil des produits alcoolisés (tonique, after-shave, eau de toilette). Essuyer sa peau après chaque bain car l'effet combiné de l'eau sur la peau et du soleil est néfaste pour l'épiderme. Ne pas oublier que la transpiration favorise la dilution du produit et donc en réappliquer fréquemment. Et qu'enfin, le soir la peau doit être obligatoirement réhydratée avec une crème nourrissante.

ON LIT
LA TRIBUNE
POUR EN
SAVOIR PLUS

Décor Royal
Boutique de décoration et cadeaux de distinction
• articles de collection
• grande sélection de cadeaux
• accessoires de décoration de qualité supérieure
Promenades King
2341 King ouest, Sherbrooke
564-4049 2440x

Le Festival des aînés du Québec présidé par Lise Bacon

SHERBROOKE — Le Festival des aînés du Québec, qui se déroulera au Centre de la nature de Laval, les 17, 18 et 19 juillet prochains, sera présidé par la vice-première ministre du Québec et ministre des Affaires culturelles, Lise Bacon.

Cette deuxième édition est organisée par la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ), qui prévoit recevoir de 25 000 à 35 000 membres de la FADOQ, provenant des 1250 clubs de l'âge d'or du Québec. Ces clubs sont tous invités à participer à l'événement.

Serge Laprade a été désigné animateur et maître de cérémonie du festival.

Une messe en plein air, célébrée par le cardinal Paul-Emile Léger, des expositions, de l'animation artistique et des ateliers d'information sont prévus. A la suite du spectacle d'ouverture le vendredi soir,

un feu d'artifice inaugurera les festivités.

Des chants et de la musique folklorique québécoise rempliront les soirées du festival.

Les membres des clubs de l'Age d'or pourront participer à des compétitions sportives et à des jeux d'intérieur. On pourra y pratiquer la natation, le jeu de pétanque, le tir à l'arc et plusieurs autres divertissements.

En mission aux USA et au Canada

PARIS (AFP) — Le secrétaire d'Etat français à la consommation, M. Jean Arthuis, a quitté Paris hier pour se rendre aux Etats-Unis, puis au Canada pour une mission sur l'expérience de ce pays en matière de consommation.

Après une visite aux Etats-Unis — à Washington aujourd'hui et demain et à New York le 19 juillet —, le secrétaire d'Etat sera au Canada le 20 juillet.

Cette mission permettra à M. Arthuis d'approfondir sa connaissance de l'expérience des pouvoirs publics de ces deux pays en matière de consommation — concurrence et comportement des associations de consommateurs et des professionnels —, a-t-il indiqué mercredi avant son départ.

A Ottawa, le secrétaire d'Etat doit être reçu par le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Harvie Andre, et rencontrera ensuite des associations de consommateurs.

A Montréal, M. Arthuis s'entretiendra avec le ministre chargé des problèmes de consommation au Québec, M. Herbert Marx, et avec le président de l'Office de protection du consommateur du Québec, M. Moreau.

Venez profiter de nos dernières journées de solde d'été

50 à 60%

Lots de pantalons prix réguliers de \$150 à \$180 soldés à \$50

BOUTIQUE
Camélie
2243 King O. inc.

Mode féminine — Importations
Les promenades King 563-5066

Cartier

VENTE D'ÉTÉ
IMPENSABLE!

Jusqu'à 75% DE RÉDUCTION

CHEMISES SPORT
Manches courtes, à carreaux ou motifs imprimés, poly-coton. P, M, G, T.G.
14⁹⁵ et plus

BLOUSONS
Mode dernier cri. Une sélection unique de tissus et de couleurs.
19⁹⁵ et plus

VESTONS DESTRUCTURÉS
Ces vestons en coton, sans doublure, reflète une allure décontractée.
19⁹⁵ et plus

PANTALONS
Pantalons sport, poly-coton, et poly-viscose. Couleurs et grandeurs assorties.
19⁹⁵ et plus

T-SHIRTS
Manches courtes, poly-coton. Variété de couleurs et grandeurs.
9⁹⁵ et plus

VESTONS SPORT
Mode dernier cri. Une sélection unique de tissus et de couleurs
79⁹⁵ et plus

COMPLETS
Modèles croisés ou à simple boutonnage. Mélange de poly-laine et de soie. Tissus légers dans les teintes d'été.
119⁹⁵ et plus

PLACE BELVEDERE 567-1550
CARREFOUR DE L'ESTRIE 563-5504

MONTREAL • DORVAL • JOLIETTE • SAINT-JEROME • SAINT-EUSTACHE • SHERBROOKE
GRANBY • LONGUEUIL • VALLEYFIELD • QUEBEC • LEVIS • CHARLESBOURG
CHICOUTIMI • TROIS-RIVIERES • TROIS-RIV. OUEST • SHAWINIGAN • PEMBRIDGE

Cartier

REVETEMENT ICHMOND
 — Renovation —
 — Isolation —
 — Toiture —
 Composés sans frais
 1-800-567-6033
 1002, rue Belmont
 MELBOURNE
 828-3807

La vie dans les Cantons



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

En moto à 102 ans

Syrénus Lessard, qui fêtera ses 102 ans le 2 octobre prochain, s'est offert, pour la première fois de sa vie, une randonnée en motocyclette, mardi dernier. Accompagné de son fils Philippe (71 ans), qui conduisait l'engin, M. Lessard s'est dit très heureux de profiter de ce sport. Il compte d'ailleurs se rendre dans la Beauce en motocyclette avec son fils.



A la Fête du lac des Nations

Profitant d'un dîner-conférence marquant le lancement officiel de la 6e édition de la Fête du Lac des Nations, le grand responsable de cet événement et conseiller municipal, Jean Perreault, a remis un "Ricard" illustrant une scène hivernale, à celui qui est son bas droit, M. Marc Longpré.

(Photo La Tribune par Jacques Corriveau)



Le ski nautique à Sherbrooke

Le maire de Sherbrooke, M. Jean-Paul Pelletier, a participé à l'inauguration officielle de la Fête du Lac des Nations qui se déroule depuis mercredi et jusqu'à dimanche à minuit, au parc Jacques-Cartier. Au cours des célébrations d'usage, M. Pelletier a dévoilé une plaque honorifique soulignant les principales étapes marquant le développement du ski nautique à Sherbrooke. Incidemment, les festivités coïncident avec la Coupe du monde junior de ski nautique.

(Photo La Tribune par Jacques Corriveau)

De la France au Québec



Dans le cadre d'un programme d'échange de l'Association Québec-France, cinq jeunes Français travaillent pendant tout l'été pour la Ville de Sherbrooke et celle de Magog. On aperçoit sur la photo, dans l'ordre habituel, Patricia Denis, Christelle Cucinotte, Christophe Demaison, Nicolas Barathieu et Régine Piperaux.

(Photo La Tribune par Jacques Corriveau)

La Tribune salue



M. Gérald Prince, journaliste au bureau de la Tribune à Drummondville, qui compte aujourd'hui 15 ans de service à l'emploi du journal.

Notes d'histoire

Né à Coaticook, il a à peine 20 ans quand il quitte cette ville pour aller étudier l'art cinématographique à New York puis à Hollywood. Il travaille d'abord à la création de décors et au montage de films avant d'acheter un studio où il produit surtout des films commerciaux. Il n'a pas tardé à démontrer qu'il avait de l'étoffe. En 1975, il a mérité le trophée Cleo décerné au producteur du film commercial jugé le meilleur par un jury spécialisé. Un discours d'une durée d'une heure prononcé par le président actuel des Etats-Unis, Ronald Reagan, à l'époque où il était gouverneur de la Californie a d'ailleurs été filmé dans son studio qui est fréquenté par bon nombre des grands noms du cinéma. Il a gardé un profond attachement à sa ville natale où il se rend encore de temps à autre. Il habite la banlieue d'Hollywood.

Réponse à la question d'hier: Jean-Guy Desrosiers

Ephémérides

C'est le jeudi 16 juillet 1987, 197ème jour de l'année. Fêtes à souhaiter: Carmen, Elvire.

Anniversaires historiques:

- 1986 — Le chef de la police de Jean-Claude Duvalier est condamné à mort, à Haïti.
- 1985 — Décès de l'écrivain allemand Heinrich Boll, prix Nobel de Littérature, né en 1917.
- 1980 — Ronald Reagan obtient l'investiture du Parti républicain comme candidat à la Maison-Blanche.
- 1969 — Lancement au Cap Canaveral de la cabine spatiale américaine Apollo 11, avec un équipage de trois hommes, dont deux doivent mettre le pied sur la Lune.
- 1965 — Lucien Rivard, l'homme le plus recherché au Canada, est appréhendé près de Châteaugay. Inauguration du tunnel sous le Mont-Blanc, en France.
- 1945 — Début de l'ère atomique avec l'explosion d'une bombe expérimentale américaine dans le désert du Nouveau-Mexique.

Ils sont nés un 16 juillet:

- Le peintre anglais Sir Joshua Reynolds (1623-1792)
- L'explorateur norvégien Roald Admundsen (1872-1928)
- L'actrice américaine Barbara Stanwyck (1907)
- L'actrice américaine Ginger Rogers (1911)
- Le compositeur et chanteur français Guy Béart (1930)

PENSÉE DU JOUR:

Le doute est un hommage que l'on rend à la vérité. (Ernest Renan)

Des jeux et des mots

Les mots-clés du plein-air

Solution au questionnaire d'hier.

- | | |
|---|---|
| 1. On y couche
TENTE | 5. Sert à chauffer la tente
CHAUFFERETTE |
| 2. Sert à gonfler le matelas pneumatique.
GONFLEUR | 6. On y fait cuire les aliments.
RÉCHAUD |
| 3. On s'en sert pour les bûches
HACHETTE | 7. Ensemble des éléments métalliques emboîtables qui constitue l'ossature de la tente familiale
ARMATURE |
| 4. On y transporte la nourriture qui doit demeurer au frais
GLACIÈRE | 8. Sert à éclairer.
LANTERNE |

Tous les Montréalais auront au moins passé une journée au bord de l'eau cet été.



Mais plusieurs ont calé à leur examen comme pilote de voiles de navigation.



Ca leur apprendra la prudence: qu'ils gardent des rames dans leurs autos.



d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
 PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

TIRAGE DE MAISON COMPTON INC.

Samedi dernier l'on procédait à l'un des tirages organisés par Maison Compton Inc. Mme Johanne Trempe, de Victoriaville, a effectué le tirage en compagnie de M. Paul Garant du Club Lions.

La gagnante de la FORD ESCORT "FS" 1987 est Mme Huguette Dupont d'Upton. Le gagnant d'une somme de \$120. est M. Raymond Carpentier de Deschambault.

(publi-promotion)

Zodiac:

GONFLABLE A L'EAU

La vraie et unique
PISCINE GONFLABLE

Enfin une piscine hors-terre qui ne rouille pas!
 Issue de la haute technologie des bateaux pneumatiques "ZODIAC"

Modèles ronds	16' ou 21'
rectangulaires	25' x 37'
	27' x 54'

GRATUIT:
 DEMONSTRATION A VOTRE DOMICILE

PISCINES ZODIAC

5757, boul. Bourque, Rock Forest
 (Voisin de Lumberland)

Rock Forest
 864-4150

Les étudiants(es) disent "MERCI" aux employeurs.



Au Marché Gaudette de la rue King ouest, le jeune Stéphane Bouchard a pris son rôle d'emballer très au sérieux.



Joëlle Desruisseaux a travaillé comme "caissière d'un jour" à la Caisse populaire Ste-Famille tout en s'acclimatant aux exigences de la clientèle. A gauche, Mlle France Gosselin, caissière.

Le mercredi 8 juillet se tenait la JOURNÉE DE L'ÉTUDIANT DANS L'ENTREPRISE organisée par les Centres d'emploi de Sherbrooke, Magog, East Angus et Coaticook.

L'activité avait pour but de procurer une expérience de travail d'au moins une journée, à un étudiant(e) dans une entreprise et aussi de faire bénéficier aux employeurs d'une main-d'œuvre dynamique et compétente.

Cette activité a connu un succès sans précédent, puisque 200 employeurs ont contribué à offrir 238 emplois aux étudiants(es).



Sonia Delude est très heureuse de son expérience de commis au magasin Bikini Village du Carrefour de l'Estrie.



Ronald Maheu Jr s'est dit très heureux de l'expérience de sa journée au poste de radio CIMO-106 de Magog. A droite M. Louis-Claude Boulard, directeur des opérations.

Gagnant du souper pour deux personnes à l'hôtel le Baron Garage Vallée et Duclos Body Enr. 1626, Galt Est, Sherbrooke



Au Domaine de la Sapinière, foyer pour personnes âgées, à East Angus, le jeune Marcel Bouchard a passé une journée très mouvementée comme préposé aux bénéficiaires. A gauche, M. Roger Couture, directeur.

Pour tous vos besoins en main-d'œuvre pour l'été, communiquez avec vos Centres d'emploi du Canada.

SHERBROOKE: 566-1044

**MAGOG: 843-0986
EAST ANGUS: 832-3931
COATICOOK: 849-2757**

Nous remercions les employeurs participants pour leur grande collaboration;

ENCOURAGEZ-LES!

Région de SHERBROOKE

- Abattoir Giroux inc.**
485, chemin Rivard, Bromptonville
- Accommodation Bowen Nord**
142, rue Bowen Nord, Sherbrooke
- Agence de Spectacles Miami Canada**
20, rue King Ouest, suite 101, Sherbrooke
- Agropur**
760, rue Chailifoux, Sherbrooke
- Assurances Côté, Labrecque et Couture**
610, rue Bowen Sud, Sherbrooke
- Astra Sprinklers Ltd**
165, rue Sauvé, Sherbrooke
- Atelier de Coiffure**
74, rue Albert, Sherbrooke
- Auto R.J.**
23, rue Labrie, St-François-Xavier de Brompton
- Balance de l'Estrie inc.**
900, rue Wellington Sud, Sherbrooke
- Bikini Village**
3050, rue Portland, Sherbrooke
- Boulangerie Bertrand enr.**
R.R. 4, Sherbrooke
- Boutiques Dans un Jardin**
3050, rue Portland, Sherbrooke
- Boutique Tantilaine**
24, rue St-Georges, Sherbrooke
- Cactus enr.**
52, rue Alexandre, Sherbrooke
- Café Bla Bla**
2, rue Wellington Sud, Sherbrooke
- Café Chez André**
231, rue Principale Nord, Windsor
- Café Chez Méno**
15, rue Principale Nord, Sherbrooke
- Caisnes Populaires Desjardins**
— 2185, rue King Ouest, Sherbrooke
— 2, rue Bowen Sud, Sherbrooke
— 630, rue King Est, Sherbrooke
— 2370, rue Galt Ouest, Sherbrooke
- Camping Compton**
Chemin Cochrane, Compton
- Canada Vie Compagnies d'assurances**
455, rue King Ouest, bureau 220, Sherbrooke
- Castonguay et Frères Ltée**
5939, chemin Royal, Sherbrooke
- Centre d'emploi du Canada**
299, rue Olivier, Sherbrooke
- Centre d'emploi du Canada**
Place Jacques-Cartier
1650, rue King Ouest, Sherbrooke
- Centre d'Aiguillage**
270, rue King Ouest, Sherbrooke
- Centre de Beauté Confiance**
275, rue King Ouest, Sherbrooke
- Centre de Rasoir Fine Lame**
3050, rue Portland, Sherbrooke
- Charest, Jean**
31, rue King Ouest, Sherbrooke
- Chartier Débrossage enr.**
R.R. 2, Chemin Stanstead, Lennoxville
- Chaussures C.D.R.**
4811, rue Pavillon, Rock Forest
- Chaussures Pegabo inc.**
3050, rue Portland, Sherbrooke
- Clinique Vétérinaire de Lennoxville**
332, rue Queen, Lennoxville
- Club Social Val Marguerite**
4350, route 147, Huntingville
- Collège de Sherbrooke**
475, rue Parc, Sherbrooke
- Commissariat Industriel**
1300, rue Portland, Sherbrooke
- Commission scolaire catholique de Sherbrooke (2)**
2955, Boulevard Université, Sherbrooke
- Confection Windsor**
472, rang 9, Windsor
- Consoltext (2)**
4015, rue Brodeur, Sherbrooke

- Consultants S.B.C.S. inc.**
2702, rue Galt Ouest, Sherbrooke
- Cordonnerie Roy**
150, rue Alexandre, Sherbrooke
- Corporation du Canton d'Ascot (2)**
1955, rue Belvédère Sud, Canton d'Ascot
- Corporation du Centre-Ville de Sherbrooke**
80, rue Webster, Sherbrooke
- Daniel Bolduc consultants en douanes inc.**
324, rue Ball, suite 102, Sherbrooke
- Domaine Joly inc.**
2405, chemin Lemire, Sherbrooke
- Domaine St-Laurent de Compton inc.**
Chemin Cochrane, Compton
- Dominion Textile**
85, rue Burlington, Sherbrooke
- Doyon Alignement Enr.**
1051, 13ème Avenue Nord, Fleurimont
- Eaton**
3000, rue Portland, Sherbrooke
- Ecole de Ascot**
5699, rue Principale, Ascot Corner
- Engrenage Sherbrooke**
1190, rue Galt Est, Sherbrooke
- Entreprises Ré-Ro inc.**
1426, rue Bowen Sud, Sherbrooke
- Équipement de Bureau Bob Pouliot inc. (2)**
150, rue Wellington Sud, Sherbrooke
- Equip-O-Soi**
31, rue Principale, Compton
- Équipement Sanitaire Cherboung Inc.**
306, 12ème Avenue Sud, Sherbrooke
- Fédération des Caisnes Populaires**
1845, rue King Ouest, Sherbrooke
- Ferblanterie Daignault Inc.**
388, 11ème Avenue Sud, Sherbrooke
- Fer Ornemental Enr.**
745, rue Longpré, Sherbrooke
- Fondation du C.H.U.S.**
3001, 12ème Avenue Nord, Sherbrooke
- Fortier et Associés**
185, rue Frontenac, Sherbrooke
- Dubreuil Gabriel Inc.**
1151, rue King Est, Sherbrooke
- Garage Dugal**
R.R. 1, Ascot Corner
- Garage Laroche Inc.**
352, rue Principale Nord, Windsor
- Garage Proulx**
1360, 12ème Avenue Nord, Sherbrooke
- Garage Vallée et Duclos Body Enr.**
1626, rue Galt Est, Sherbrooke
- Garlock du Canada**
4100, rue Garlock, Sherbrooke
- Gestion Le Marmo**
7, rue Wellington Sud, Sherbrooke
- G. Lebeau Ltée**
372, rue Wellington Sud, Sherbrooke
- G.R. De La Fontaine**
4115, rue Brodeur, Sherbrooke
- Hôtel Le Baron**
3200, rue King Ouest, Sherbrooke
- H.R. Block**
601, rue King Est, Sherbrooke
- Industrie F.P. Inc.**
20, Chemin Windsor, Bromptonville
- Informatrix 2000**
1120, rue Cherboung, Sherbrooke
- Ingersoll Rand Canada Inc.**
375, rue Courcellette, Sherbrooke
- Jardins Souvenirs de l'Estrie**
33, rue Bowen Sud, Sherbrooke
- Jérôme**
Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke
- Joubec**
3050, rue Portland, Sherbrooke
- Laboratoires Labrecque Inc.**
161, rue Queen, Lennoxville
- La Maison du Spaghetti**
208, rue King Est, Sherbrooke

- La Terrasse Grecque**
734, 13ème Avenue Nord, Sherbrooke
- La Tribune**
1950, rue Roy, Sherbrooke
- Le Gaurier**
440, rue Alexandre, Sherbrooke
- Le Réseau d'appuis aux familles monoparentales de l'Estrie**
187, rue Laurier, Sherbrooke
- Les Entreprises E.T.M.W.**
1025, rue Cabana, Sherbrooke
- Les Industries Dettson**
550, Boulevard Industriel, Sherbrooke
- Les Placements N.G.S. Inc.**
361, 11ème Rang, Windsor
- Lingerie Uniforme**
523, rue King Est, Sherbrooke
- Loutec Location**
1500, rue Consell, Fleurimont
- Lumberland Inc.**
235, rue Galt Est, Sherbrooke
- Marché Florian Boivin**
67, rue Principale Nord, Windsor
- Marché Gaudette**
2185, rue Galt Ouest, Sherbrooke
- Marché Gaudette**
1095, rue Belvédère Sud, Sherbrooke
- Marché Gaudette**
170, Chemin Duplessis, Sherbrooke
- Marché Gaudette**
2373, rue King Ouest, Sherbrooke
- Marché Gaudette**
565, rue King Est, Sherbrooke
- Marché Savary Enr.**
11, rue Principale Sud, Compton
- Maurice Robidas**
Chemin St-Zacharie, 486, Rte 249, Windsor
- Méto Litho**
4001, Boul. Portland, Sherbrooke
- Motel La Paysanne**
42, rue Queen, Lennoxville
- Municipalité du Canton d'Ascot**
1955, rue Belvédère Sud, Sherbrooke
- Pâtisserie Duquette Inc.**
212, 9ème Avenue Sud, Sherbrooke
- Photo Zoom**
1186, rue Belvédère Sud, Sherbrooke
- Pneu et Rechapage Sherbrooke**
1266, rue King Est, Sherbrooke
- Polyvalente Le Phare (3)**
405, rue Sara, Sherbrooke
- Polyvalente Le Triolet (2)**
2665, boulevard Université, Sherbrooke
- Polyvalente Montcalm (4)**
2050, Boul. Portland, Sherbrooke
- Ranch du Spaghetti**
1180, rue King Est, Sherbrooke
- Reynald Prince**
4530, chemin Ascot, Ascot
- Récupération Cascades Inc.**
2375, rue Roy, Sherbrooke
- Rita Fleuriste**
1255, rue King Ouest, Sherbrooke
- Salle O Grand R**
C.P. 30, 6166, Route 112, Sherbrooke
- Salon de coiffure Diane**
18, 7ème Avenue Nord, Sherbrooke
- Salon de coiffure Colonial**
98, rue King Ouest, Sherbrooke
- Service d'Entraide Familiale du Conseil Central des Syndicats**
180, rue Acadie, Sherbrooke
- Sherbrooke Trust**
520, rue Belvédère, Sherbrooke
- Sher-Lab Inc.**
321, rue Woodward App. 8, Sherbrooke
- Simard et Voyer**
3050, Boul. Portland, Sherbrooke
- Simmonds Co (1983) Ltée**
1931, rue Galt Est, Sherbrooke

- Spécialités B-Pro Inc.**
101, rue Principale Sud, Windsor
 - Téléson**
2234, rue King Ouest, Sherbrooke
 - T.G.C. Inc.**
1304, rue des Sables, Sherbrooke
 - Théâtre du Sang Neuf**
187, rue Laurier, Sherbrooke
 - Tie Communications**
4025, rue Le Tellier, Sherbrooke
 - Travenol Canada**
4141, rue Comtois, Sherbrooke
 - Tuile Céramique Robert Villemare Inc.**
64, rue Grandes Fourches, Sherbrooke
 - U.A.P.**
1275, rue King Est, Sherbrooke
 - Université de Sherbrooke**
Boul. Université, Sherbrooke
 - Université Shell**
1945, rue Galt Ouest, Sherbrooke
 - Vidéolux Canada Inc.**
1073, rue St-Esprit, Sherbrooke
 - Vidéotech Inc.**
910, rue King Ouest, Sherbrooke
 - Ville de Sherbrooke (8)**
145, rue Wellington Nord, Sherbrooke
 - Voyages Escapades Inc.**
119, rue Frontenac, Sherbrooke
 - Waterville T.G. Inc.**
11, rue Dépôt, Waterville
 - Western Tire Auto Supply**
298, rue Queen, Lennoxville
- Région d'EAST ANGUS**
- Carrefour Plus LSD inc.**
20, rue Principale est, Cookshire
 - Corporation de la Ville de Cookshire**
220, rue Principale est, Cookshire
 - Les Entreprises Dolbec Ltée**
506, rue chemin Gagné, Cookshire
 - Cookshirex inc.**
390, rue Principale est, Cookshire
 - Garderie Saute-Crapaud**
420, rue Craig Nord, Cookshire
 - Framboisière Côté**
372, Chemin Smith, Birchtown
 - Marché Blouin IGA Inc.**
53, rue Angus sud, East Angus
 - Marché Bergeron Axep**
58, rue Hôtel de Ville, East Angus
 - Les Meubles B**
81, rue Angus, East Angus
 - Domaine de la Sapinière inc.**
120, rue Rousseau, East Angus
 - Accommodation Blais**
106, rue St-François, East Angus
 - Le Naturiste — Jean-Guy Couture**
66, rue Angus nord, East Angus
 - Luc Gosselin Meubles inc.**
75, rue Angus, East Angus
 - Weedon Automobile inc.**
326, 2e Avenue, Weedon
 - Coopérative Agricole de Weedon**
260, 7e Avenue, Weedon
- Région de COATICOOK**
- Boulangerie Turgeon et Frères**
146, rue Gendreau, Coaticook
 - Centre de Gestion et d'Innovation**
57, rue Main Est, Coaticook
 - Gaétane Fleuriste enr.**
51, rue Child, Coaticook
 - Habitat Décor H.D. Inc.**
R.R. 1, Dixville
 - La Bonne Bouffe de Coaticook inc.**
91, rue Child, Coaticook
 - M.R.C. de Coaticook**
148, rue Child, Coaticook

- Municipalité du Canton de Barford**
10, route 141
 - Niedner Ltée**
190, rue Cutting, Coaticook
- Région de MAGOG**
- Auberge Cabana**
1460, rue Principale ouest, Magog
 - Auberge du Parc Orford**
1259, Chemin de la montagne, Canton d'Orford
 - Brasserie O'Keefe**
1259, rue Didace, Magog
 - Boutique Cassandre**
2227, Chemin du Parc, Canton d'Orford
 - Boutique des Gourmets**
271, rue Sherbrooke, Magog
 - Boutique Mode Les Saisons**
505, rue Principale ouest, Magog
 - Caisse Populaire Magog-Est**
75, rue St-David, Magog
 - Caisse Populaire St-Patrice**
230, rue Principale ouest, Magog
 - Centre de location Richard Langlois**
1280, rue Maisonneuve, Magog
 - Cercueil Magog Inc.**
450, rue Didace, Magog
 - Chaussures Vogue**
51, rue Principale ouest, Magog
 - CIMO 106**
2056, rue Sherbrooke, Magog
 - Clément Fillion Inc. (3)**
700, rue Sherbrooke, Magog
 - Clermont & Courchesne**
301, rue Principale ouest, Magog
 - CLSC Albert Desrochers**
95, boulevard Pie XII, Magog
 - Cyr Auto**
1761, rue Sherbrooke, Magog
 - Distribution Thona Inc.**
1635, boulevard Industriel, Magog
 - Entreprises Gaëtan Bessette Inc.**
1994, Route 141, Canton de Magog
 - Extinction Magog**
2108, rue Sherbrooke, Magog
 - Garderie Jardin de Fan Fan (2)**
95, rue Merry nord, Magog
 - Grandmaison Yves Coiffure masculine**
456, rue Principale ouest, Magog
 - Gestion Messara**
C.P. 601, Magog
 - Groupe Québécois Inc.**
1500, rue Sherbrooke, Magog
 - Hôtel Union**
259, rue Principale ouest, Magog
 - La Grosse Pomme**
276, rue Principale ouest, Magog
 - Lamoureux & Fils Inc.**
1700, boulevard Industriel, Magog
 - Magasin Lacroix**
28, rue Principale ouest, Magog
 - Magasin Woolworth**
346, rue Principale ouest, Magog
 - Matériaux Lumberland Inc.**
456, rue St-Patrice Ouest, Magog
 - Menuiserie de l'Estrie Inc.**
620, rue Thomas, Magog
 - Mercerie Fern Gagnon Inc.**
1700, rue Sherbrooke, Magog
 - Méto J.A. Choquette**
395, rue Principale ouest, Magog
 - Mont-Orford Auto Inc.**
617, boulevard Bourque, Omerville
 - Pomerleau O. & Fils Ltée**
1, rue Principale ouest, Magog
 - Restaurant Le Passant (1985) Enr.**
283, rue Principale ouest, Magog
 - Restaurant Marcel Bob Charles**
267, rue Principale Ouest, Magog
 - Ville de Magog**
7, rue Principale est, Magog

Compensations pour les dégâts causés par le déluge de mardi

Montréal envisage un appel à l'aide à Québec

MONTREAL (PC) — "La force de l'eau est tout simplement incroyable. Même les murs se sont affaissés et mon bureau flottait à l'envers".

Alors qu'il retirait des douzaines de boîtes de carton détrempées du sous-sol ravagé qui servait de siège social à sa petite entreprise d'importation depuis trois ans, M. Zack Monahyios, restait encore incrédule dans ce qui venait de lui arriver.

Les voisins commiseriaient d'autant plus facilement avec lui qu'ils avaient, eux aussi, été victimes du déluge qui a inondé mardi plusieurs quartiers de Montréal, où se sont abattus plusieurs orages d'une violence inouïe.

M. Ben Spiegelman, âgé de 80 ans, s'est noyé lorsque sa voiture a été engloutie dans l'eau qui, au plus fort de la tempête, a déferlé sous un viaduc du nord-ouest de la ville.

Mme Marie-Andrée Waterman attendait des nouvelles de la locataire de l'un de ses appartements transformés en mares boueuses par l'eau qui s'est abattue comme un mur à travers une porte de garage et a arraché sur son passage deux réservoirs contenant chacun 500 litres de mazout à chauffage.

Frigo flottant

L'ami de l'une de mes locataires est venu faire un tour. Il a regardé par la fenêtre et

a vu le réfrigérateur neuf qui flottait dans la pièce, raconte-t-elle. Il a fait la moue et s'en est retourné. Je n'ai pas entendu parlé de ma locataire depuis.

"Elle venait d'emménager et tous les appareils ménagers étaient neufs."

Un autre citoyen de Mont-Royal, en banlieue montréalaise, M. Steve Guy, évalue ses pertes à \$15,000 — tout ce qu'il possédait — à la suite de l'inondation survenue dans son appartement situé dans un sous-sol.

Compensation

Le principal sujet de conversation des Montréalais ainsi touchés par les inondations portait évidemment sur les moyens d'obtenir compensation pour leurs pertes.

"J'ai toutes les assurances voulues, mais elles ne couvrent pas les inondations, a expliqué Mme Waterman. Qui pourrait croire que ça arriverait ici?"

"Il nous faudrait nous asseoir et discuter des moyens d'obtenir une compensation, a affirmé M. Guy. Les tuyaux d'égout ne pouvaient tout simplement pas absorber un tel débit."

La ville de Montréal envisage un appel à l'aide au gouvernement du Québec, mais il faut

qu'elle soit déclarée zone sinistrée, a soutenu un fonctionnaire municipal. Les autorités municipales ont nié toute responsabilité par suite des dégâts causés par la chute de 50 millimètres de pluie en 2 1-2 heures.

"Il s'agit définitivement d'un cas de force majeure, a soutenu le porte-parole de la ville, M. James McGregor. C'est le genre de catastrophe qui n'est jamais arrivé en cent ans."

Selon le directeur adjoint aux Travaux publics de la métropole, M. Michel Lazure, "un système d'égout normal n'est pas prévu pour une inondation de cette ampleur".

M. Lazure a expliqué que la totalité des pompes appartenant à la ville servaient depuis quelques heures à dégager les rues situées dans les quartiers en cuvette.

Même si elle nie toute responsabilité, la ville a informé les citoyens dont les sous-sols avaient été inondés qu'ils devaient soumettre toute réclamation d'ici 30 jours et qu'une certaine compensation pourrait leur être accordée.

Assurances

Inondées d'appels de leurs clients, les sociétés d'assurances ont surtout consacré leur temps à annoncer de mauvaises nouvelles.

"A peu près toutes les polices d'assurance automobile couvrent

les dégâts causés par l'eau, a dit le directeur général du Bureau d'assurance du Canada (BAC), M. Normand Beaulieu.

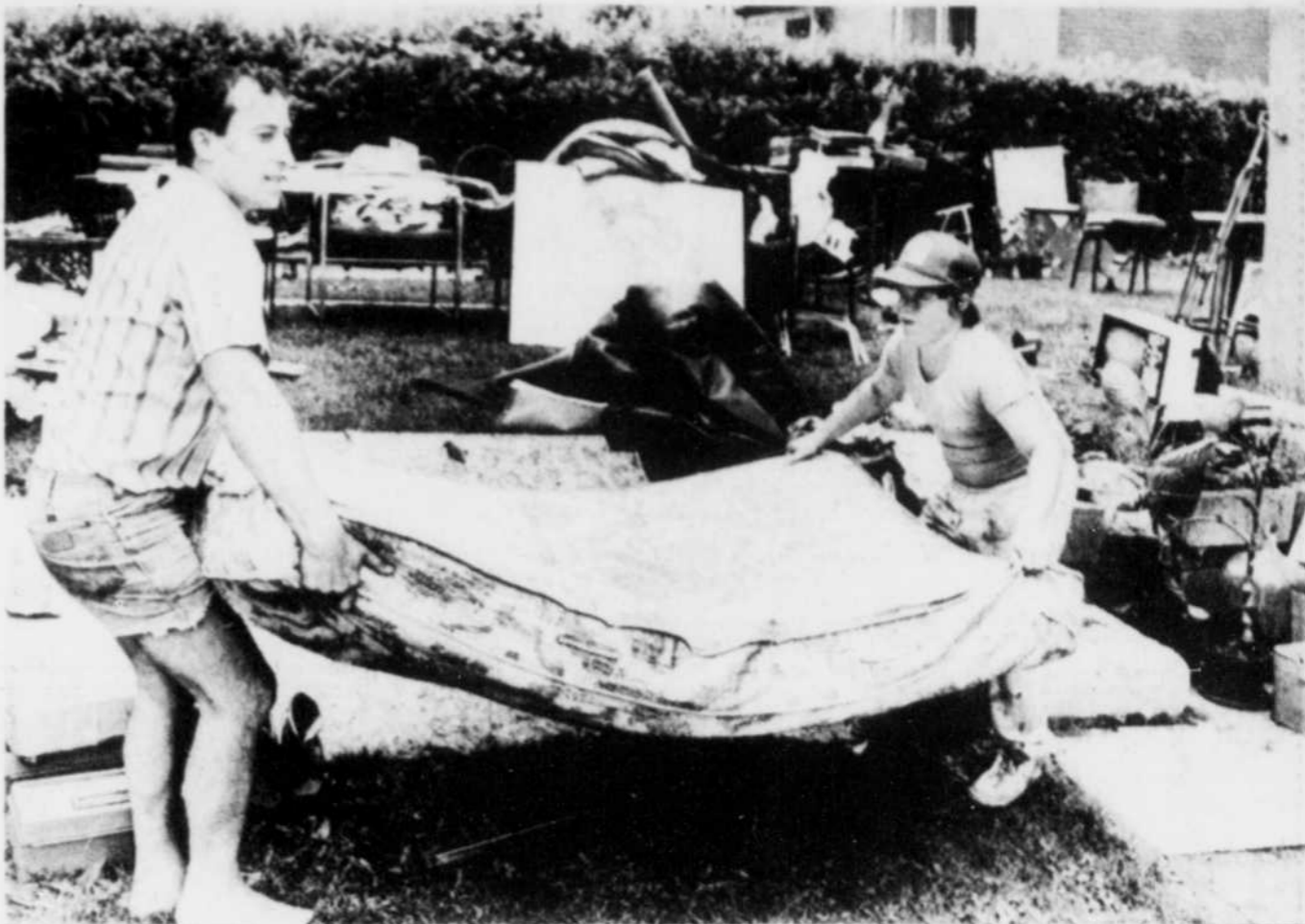
"En ce qui concerne les assurances habitation, la plupart des polices ne couvrent pas les dommages résultant de l'inondation, la pénétration des eaux par les murs et par les planchers ou le débordement des égouts."

Cependant, il existe des circonstances particulières où les assurés peuvent être indemnisés.

Courtier

Les dommages causés par un arbre tombé sur une maison représentent l'une des situations où un assureur serait dédommagé. C'est la raison pour laquelle M. Beaulieu a insisté sur l'importance d'informer son courtier ou son assureur sur l'ampleur des dommages et les circonstances du sinistre.

En fin d'après-midi, la plupart des rues de la ville avaient été asséchées, mais certains viaducs restaient toujours interdits à la circulation, en raison de l'accumulation d'eau.



Comme de nombreux autres, l'appartement de Hébert Bordat, situé au sous-sol, a été inondé mardi à la suite des pluies violentes qui ont frappé Montréal. Son neveu Fabrice lui donne un coup de main pour sortir le matelas, qui rejoint les autres pièces d'ameublement déjà extraites de l'appartement.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont réservés aux femmes et aux hommes.

LE JOURNAL LA TRIBUNE

RECHERCHE LES SERVICES D'UN(E) REPRÉSENTANT(E) PUBLICITAIRE

FONCTIONS:

Le titulaire conseille et fournit l'expertise nécessaire en matière de publicité à notre clientèle située en région, offre et voit à la préparation des "Features", publicité de forme collective s'adressant à une clientèle particulière, sollicite de nouveaux comptes et participe à la vente de cahiers spéciaux.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Possède un diplôme d'études collégiales ou un baccalauréat en administration option marketing ou dans un domaine connexe au poste offert. Une expérience de quelques années jugée pertinente sur le marché du travail peut suppléer à l'absence de diplôme.
- Minimum de trois (3) ans d'expérience dans le secteur de la vente ou de la publicité.
- Possède les qualités personnelles suivantes: apparence soignée, entreprenant, capacité de communication au-dessus de la moyenne et détermination.
- Une automobile est indispensable dans l'exercice de ses fonctions.

LIEU DE TRAVAIL:

Environs immédiats de Sherbrooke et région.

RÉMUNÉRATION:

Le titulaire est payé exclusivement à la commission et à laquelle s'ajoute une gamme complète d'avantages sociaux.

INSCRIPTION:

Veuillez adresser votre curriculum vitae en toute confiance avant le 03 août 1987 à:

LA TRIBUNE (1982) INC.,
a/s Alain Tétreault,
Adjoint au Directeur de la Publicité
1950, rue Roy
Sherbrooke, QC
J1K 2X8

23895

ANALYSTE EN CRÉDIT COMMERCIAL

Concours no. 87-E-22

La Caisse Populaire Desjardins de Notre-Dame de Thetford Mines

LA DESCRIPTION:

La raison d'être de ce poste est de conseiller tout sociétaire en matière de crédit commercial et d'analyser les demandes de crédit en vue de les accepter ou les refuser. Il est responsable de la qualité des dossiers, de la mise à jour des documents, qui s'y retrouvent et prend les mesures qui s'imposent à l'intérieur des procédures établies. A ce titre, ses principales responsabilités sont:

- Rencontrer les emprunteurs qui désirent du financement commercial.
- Faire l'analyse de la demande de crédit à partir des outils qui existent.
- Autoriser à l'intérieur de sa limite ou refuser la limite de crédit fixée et soumettre alors ses recommandations à son supérieur.
- Fournir un support opérationnel au niveau de la réalisation de diverses activités du secteur (participation aux activités de recouvrement, de mise en marché, etc.).

LES EXIGENCES:

Formation: Diplôme universitaire de 1er cycle en administration.

Expérience: Une (1) année d'expérience ayant permis de mettre en application les lois, techniques d'analyse, normes et procédés relatifs:

- à la vente des services d'épargne spécialisée (dépôt direct, dépôt à terme, placement) et du crédit commercial, industriel;
- au suivi et recouvrement des prêts commerciaux et industriels.

LES CANDIDATS(ES) DOIVENT S'ATTENDRE A ÊTRE ÉVALUÉS(ES) SUR LEURS HABILITÉS ET CONNAISSANCES EN RELATION AVEC LES RESPONSABILITÉS DE L'EMPLOI.

LE MILIEU:

Cette localité est située dans un milieu urbain à environ 100 kilomètres de Québec et compte une population de 20 000 personnes. L'actif actuel de la Caisse est de 55 000 000\$ et le nombre d'employés est présentement de 26 à plein temps et 11 à temps partiel.

LA RÉMUNÉRATION:

En plus des avantages sociaux usuels, ce poste peut intéresser les gens dont le salaire se situe aux environs de 30 000\$.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae complet avant le 24 juillet 1987, à:

fédération des caisses populaires desjardins de québec

a/s Division Conseil en personnel
95, Avenue des Commandeurs
Lévis, Québec (G6V 6P6)



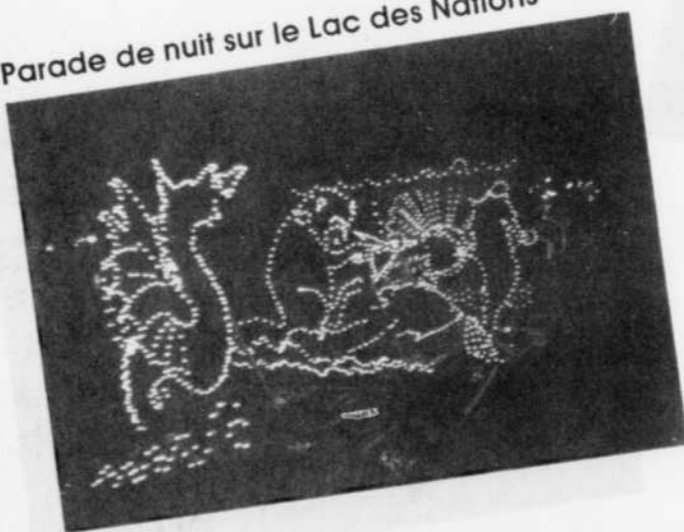
LA FÊTE DU LAC DES NATIONS

Aujourd'hui le 16 juillet 1987

Daniel Lavoie



Parade de nuit sur le Lac des Nations 21h



- 18h00 • Animation à la Place des Artisans: Pierre Chouinard, sculpteur
- Ouverture du service de garderie
- 19h00 Cérémonie d'ouverture de la Coupe du Monde Junior de ski nautique
- 19h30 Spectacle: Choeur Héritage



Le réseau des caisses populaires Desjardins de Sherbrooke métropolitain

Les Marchés Gaudette

Sherbrooke plus qu'une ville

Jean Charest député fédéral



24436

La Sûreté du Québec et le gouvernement concluent une entente

par Marilyne GARNEAU
QUEBEC (PC) — Les représentants syndicaux des 4,000 agents de la Sûreté du Québec et le gouvernement du Québec ont conclu hier une entente de principe qui fixera les conditions de travail des policiers pour les trois prochaines années.

L'entente, qui reste à être entérinée par les membres, prévoit des augmentations de salaire globales, incluant l'augmentation dite de rattrapage, de 7,98 pour cent en 1987, de 5,8 pour cent en 1988 et de 3,5 pour cent en 1989.

Cette entente permettra aux agents de la Sûreté du Québec d'obtenir la parité salariale avec leurs collègues de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) à compter du premier janvier 1988, comme ils le réclamaient. Pour l'année en cours, leur salaire sera inférieur de \$300 à ceux des policiers de la CUM.

Le salaire d'un agent de la SQ comptant 5 ans de service qui est ainsi de \$39,500 depuis le premier janvier 1987, passera à \$41,800 en

1988 et enfin à \$43,263 en 1989. C'est un gain important pour les agents de la SQ, puisque avant l'entente de principe, les dernières offres gouvernementales avaient été de 4-5-5 pour cent pour les trois années, assorties d'augmentations de rattrapage de 1,6 pour cent par an.

En outre, la partie patronale voulait réduire l'indexation au plan de régime de retraite de 3 pour cent. Les policiers ont obtenu de pouvoir conserver l'indexation totale au coût de la vie à leur mise à la retraite.

Cependant, seuls les agents qui sont entrés en fonction après le premier janvier 1987 verront leur indexation réduite de trois pour cent. Sur le plan normatif, les policiers ont obtenu qu'un mécanisme accéléré d'arbitrage soit mis en place en ce qui a trait aux mutations.

Présentement, il faut compter jusqu'à trois ans avant que la décision arbitrale ne soit rendue. Dorénavant, l'arbitre devra faire connaître sa sentence dans les soixante jours qui suivent la levée d'un grief.

Les policiers ont également obtenu que leurs conditions de travail,

notamment celles concernant l'horaire et le calendrier de vacances, ne soient pas modifiées.

Très satisfait

En conférence de presse hier, le président de l'Association des Policiers provinciaux du Québec, M. Jocelyn Turcotte, s'est dit très satisfait du règlement et heureux de ne pas avoir eu à exercer d'autres moyens de pression.

Au cours de cette négociation, les moyens de pression exercés par les policiers se sont limités à une grève du zèle de 25 heures au cours desquelles les policiers ont cessé d'émettre des contraventions et de patrouiller les routes.

Les quelque 4,000 agents de la SQ étaient sans contrat de travail depuis le 31 décembre dernier. Près de 200 policiers doivent être embauchés d'ici la fin de l'année fiscale, le 31 mars 1988, ce qui portera les effectifs de la SQ à 4,295 membres au total.

Rappelons que selon les chiffres du rapport annuel de la SQ pour l'année 86, chaque policier "coûtait" déjà en moyenne \$57,000 aux contribuables québécois.

Arsène Henry et Gérard Thériault Deux autres permanents de la CSN remis en liberté

QUEBEC (PC) — Grande émotion hier au Palais de Justice de Québec: dans une décision renversant les jugements rendus par les magistrats qui l'ont précédé dans cette affaire, le juge Maurice Langlois des Sessions de la paix a libéré deux autres permanents de la CSN accusés de complots et d'attentats.

Arsène Henry et Gérard Thériault devront cependant subir un procès cet automne, comme l'a décidé hier le juge, mais en attendant, ils jouiront d'une liberté limitée par certaines conditions.

Dans les deux cas, Me Langlois a invoqué la présomption d'innocence et les faits nouveaux dévoilés à la lumière de l'enquête préliminaire, au cours de laquelle une vingtaine de témoins furent entendus.

Le juge Langlois est d'avis que l'intérêt public n'est pas menacé par la libération des deux conseillers syndicaux que la Couronne accuse d'avoir complété et commis des explosions dans des établissements appartenant à Raymond Malenfant.

Gérard Thériault n'a pas d'antécédent judiciaire, a mené une vie exemplaire et il n'a rien à se reprocher, sauf les actes qu'il peut avoir commis dans cette affaire, a indiqué le juge, après avoir entendu le témoignage de deux proches de

Thériault qui l'ont qualifié comme un homme "doux, modéré".

Assis au milieu d'Arsène Henry et de Guy Boisvert à la barre des accusés, Thériault a mal caché sa joie. Pendant que sa femme Chantale fondait en larmes, il s'est laissé aller à quelques pleurs — de joie dans les circonstances.

Henry, plus réservé, s'est contenté d'afficher un sourire qui en dit long.

Dans son cas, le juge a aussi pris en compte le fait que Henry est un homme âgé et souffrant de problèmes de santé.

Des conditions

En attendant leur procès, dont la date sera fixée le 3 août, les deux hommes devront se plier aux mêmes conditions qui ont été dictées dans le cas de Régnald Tardif, le premier accusé à jouir d'une libération sous cautionnement.

Ils ne pourront pratiquer aucune activité syndicale. On leur interdit de communiquer avec les co-accusés, ou avec Monique Bouchard (la compagne d'Arsène Henry), Marc-André Boivin (le délateur et ex-conseiller syndical) ou Richard Boivin (le frère de Marc-André, également impliqué dans cette affaire).

Un cautionnement de 50,000 \$ pour chaque accusé a également été exigé par le juge.

Reste maintenant à décider s'il y a matière à procès dans le cas de Régnald Tardif, accusé d'avoir complété et commis une explosion au Motel universel de Chicoutimi et libéré sous cautionnement en juin dernier.

Reste également l'enquête préliminaire de Guy Boisvert, un autre permanent de la CSN accusé d'avoir suggéré à Marc-André Boivin de provoquer une explosion au Manoir Richelieu.

L'enquête qui devait débiter la semaine dernière et qui avait par la suite été fixée à cette semaine, est reportée au 28 juillet.

Boisvert est le seul incarcéré parmi les six personnes arrêtées le mois dernier relativement à des complots et des attentats à la bombe chez Malenfant.

Malgré la fermeture annoncée Un an plus tard, la prison de Cowansville reste toujours ouverte

COWANSVILLE (PC) — Un an après la décision du gouvernement de fermer la prison commune de Cowansville, celle-ci est toujours ouverte et sera encore longtemps, semble-t-il, puisqu'aucune étape dans le sens de la fermeture n'a jusqu'à maintenant été franchie, à cause d'une question de gros sous.

Mme Anne Lebel, porte-parole du bureau du solliciteur général du Québec, a confirmé hier que la décision de fermer l'établissement de détention cowansvillois demeure mais a été reportée à un moment encore indéterminé.

De nouvelles études de coûts, dont l'évaluation n'a pu être obtenue, ont convaincu le solliciteur général de retarder le projet de relocalisation à Waterloo.

La prison de Cowansville, un vétuste édifice pouvant abriter une quarantaine de prévenus en attente de procès ou de sentence, a été fermée, l'année dernière, à la suite d'une décision gouvernementale dictée par les compressions budgétaires.

Cinq autres établissements de détention ont aussi fermé leurs portes et ne les ont pas rouvertes.

Les pensionnaires de l'établissement devaient être transférés au Centre de réhabilitation de Waterloo (CRW) où une nouvelle aile devait être construite pour les accueillir.

son cowansvillois rouvrirait "temporairement" et les prévenus ont réintégré leurs locaux, à raison de cinq jours par semaine.

Durant la fin de semaine, les détenus séjournent dans d'autres établissements québécois.

RESTAURANT
Elite
 ★★★★★

jusqu'à la fin d'août
 les jeudis et vendredis à compter de 17h.

LE FESTIN D'ÉTÉ

Escargots à la provençale
 Bisque de crevettes
 Pain à l'ail
 Petite salade César
 Assiette terre et mer

avec filet mignon, moules à l'ail,
 cuisses de grenouilles,
 pétoncles, langoustines et
 crevettes.

le tout

16⁹⁵\$

23298

4200, rue King ouest, Sherbrooke
563-4755

Le Centre **Japonais** de la photo

MASTER PRINT^{MC}

Le Summum de la photofinition!

La Qualité!

★ Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de la qualité des couleurs de Master Print^{MC}, nous referez votre commande ou vous rembourserons votre argent!

L'Économie!

★ Vous ne payez que pour les photos réussies. Voilà l'économie Master Print^{MC}, en exclusivité au Centre japonais de la Photo 1 Heure!

EN SEULEMENT 1 HEURE

Superbe film 1 Hourcolor^{VO} (SHR)
 4 rouleaux de film 35mm, 24 poses (100 ISO).

4 ROULEAUX POUR 9.99 SOLDE

Ensemble Ricoh AF-50
 La plus petite appareil 35mm entièrement automatique. Ensemble comprend l'appareil photo, 1 film 1 Hourcolor 35 mm de 24 poses (développement compris) et 2 piles AA!

199.99 SOLDE

Ultra compact, appareil-photo 35mm facile à utiliser. Exposition, avancé et rebobinage automatique.

Ricoh YF-20 99.99 SOLDE

Flash automatique.

Des aubaines estivales

DÈS MAINTENANT CHEZ VOTRE CENTRE JAPONAIS.

Où les souvenirs se développent... sous vos yeux!

Le Centre **Japonais** de la photo

CARREFOUR DE L'ESTRIE

Boul. Portland, Sherbrooke 566-8334

TANT QU'À SE FAIRE PAYER, AUSSI BIEN EN PROFITER POUR S'OFFRIR UNE NISSAN.

Certains parlent de rabais, d'autres de remboursements.

Le fait est qu'on vous paye pour acheter. Et tout ce que nous essayons de faire en ce moment, c'est de vous aider à en profiter pour acheter un véhicule de qualité. À quoi bon de bénéficier d'un avantage temporaire si votre voiture ou camion ne vous donne pas entière satisfaction pendant les années à venir?

Alors ne vous gênez pas, profitez de la manne qui passe. Mais assurez-vous d'en avoir plus que pour votre argent. À notre avis, Nissan vous offre les achats les plus avantageux qui soient sur le marché présentement.

L'avantage Sentra.

1 000 \$



SENTRA E 2 PORTES PSDF: 9 987 \$++
 Négociez le meilleur prix, puis économisez 1 000 \$ de plus.

1 000 \$ de réduction sur une Sentra: voilà une occasion de célébrer. Mais vous serez également heureux d'apprendre que, lors d'un sondage auprès des propriétaires de voitures neuves quant à la qualité de leur véhicule, la Sentra s'est classée parmi les trois premières, sur un pied d'égalité avec Mercedes-Benz.

L'avantage Micra.

750 \$



MICRA E 2 PORTES PSDF: 7 837 \$++
 Négociez le meilleur prix, puis économisez 750 \$ de plus.

750 \$ sur une voiture déjà super-économique! Et quand on pense qu'elle vous offre la traction avant, en plus d'une économie d'essence exceptionnelle, il y a de quoi s'en donner à coeur joie.

L'avantage camion.

1 000 \$



NISSAN E À CAISSE ORDINAIRE PSDF: 9 407 \$++
 Négociez le meilleur prix, puis économisez 1 000 \$ de plus.

Quand vous profitez de notre offre de 1 000 \$ pour acheter un camion Nissan, non seulement vous faites une économie, mais vous devenez possesseur du seul véhicule automobile qui ait jamais reçu le prix d'excellence en design industriel. Et vous serez en bonne compagnie, car les camions Nissan sont maintenant les camions importés les plus vendus sur le marché canadien.*

L'avantage Multi.

750 \$



MULTI 2 ROUES MOTRICES PSDF: 15 437 \$++
 Négociez le meilleur prix, puis économisez 750 \$ de plus.

La garantie sans frais la plus étendue dans le temps.

Nissan s'est donné comme but de produire une voiture sans défauts. Cet engagement nous permet d'offrir à chaque acheteur d'un véhicule neuf la garantie sans frais la plus étendue de l'industrie: 6 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.

Voilà ce que vous offre Nissan en plus du montant de 750 \$ ou de 1 000 \$. Chez tous les concessionnaires participants. Toujours et partout, Nissan cherche à garder le niveau de ses prix aussi bas que possible, tout en rehaussant constamment le niveau de la qualité.

NISSAN VOUS PAYE POUR ACHETER.



LES CONCESSIONNAIRES PEUVENT VENDRE MOINS CHER.

NISSAN

*Chiffres basés sur les ventes de camions importés au cours de l'année civile 1987. **Chiffres extraits de "10 Power Associates 1987 Total New Car Quality Survey". Les prix indiqués sont pour les modèles de base et sont les prix suggérés au détail du fabricant en date du 26 juin 1987. Ils ne comprennent pas le transport, les frais de livraison, l'immatriculation ou les taxes.